la gazette du Var

#177

de la porte des maures à la méditerranée

Décembre 2022

À Cavalaire,
la Région Sud, partenaire du projet Cœur de Ville

A57 :
De nouveaux services sur l'Aire de La Garde

Chez Promocash,
c'est l'effervescence de Noël !

• Un accueil Smart City pour l'Hôtel de Ville du Luc-en-Provence •

Noël aux chandelles et aux lumignons !

Pauvre France ! Alors qu'arrivent Noël et le jour de l'An, la « trêve des confiseurs » se fera sous le signe du masque et de la bougie !

Tandis que l'hiver est là, et en raison des tensions mondiales sur le marché de l'électricité, ceci dans un contexte de transition écologique et du déficit en France de production d'origine nucléaire (30 réacteurs sur 56 sont à l'arrêt pour maintenance ou réparation), on doit s'attendre à des coupures d'électricité.

Et pour les fêtes de fin d'année, la solution du Gouvernement Macron est de se remettre aux bougies et aux lumignons !

Interpellé sur la crise énergétique, lors de sa visite aux USA, Emmanuel Macron s'est voulu rassurant sur les coupures de courant, assurant que le Gouvernement préparait « un plan pour gérer une situation extrême ».

« Je veux ici clarifier les choses : pas de panique ! Le Gouvernement travaille à des scénarios pour faire face à toutes situations, afin que le pays ne soit pas en désordre complet. En parlant de scénarios fictifs, comme empêcher le départ d'un train si une coupure d'électricité est imminente, qu'il faut donc « préparer », a-t-il insisté.

La crainte a grandi lorsque Borne, à la suite du conseil des ministres, a adressé aux préfets une circulaire anticipant des délestages inédits. Ils concerneront 65 % de la province, mais épargneront Paris et sa proche banlieue !

C'est la version 2022 de Paris et le désert français !

Autant dire qu'en province, on s'inquiète légitimement des conséquences dans la vie quotidienne : continuité des services publics, fonctionnement des hôpitaux, des transports, des écoles, du réseau téléphonique, mise en place du télétravail ou pas, etc.

Sur ce fond de craintes, l'Assemblée nationale, après le Sénat, va étudier le projet de loi sur les énergies renouvelables pour accélérer l'installation d'éoliennes et de panneaux solaires en France. Ce projet de loi vise à rattraper notre retard en matière d'énergies renouvelables. Un retard dont souffre la région Sud, pourtant région pilote dans le déploiement de la planification écologique du Gouvernement dans le cadre d'un protocole d'expérimentation.

A ce jour, le solaire et l'éolien représentent 19,3% de la consommation finale brute d'énergie, en dessous de l'objectif fixé en 2020 de 23%. La France reste trop assujettie aux énergies fossiles importées.

Selon Le Floch-Prigent, ancien patron de GDF, il faut un dispositif d'urgence : « On est en train de préparer les Français à la pénurie sans rien faire pour lutter contre, et on se contente de leur demander de ne pas prendre de douche » !

Bref, en décembre pendant la trêve des confiseurs, pour se réchauffer, nous pourrons allumer des chandelles et des lumignons et célébrer la paix, l'espoir et la solidarité face aux délestages !

Bonnes fêtes de fin d'année de la part de toute l'équipe de la Gazette du Var ! La suite en 2023...

Bernard BERTUCCO VAN DAMME.

la gazette du Var
de la porte des maures à la méditerranée
IMPRIM'VERT

Directeur de la publication
Gilles Carvoyeur
redaction@presseagence.fr

Editorialiste
Bernard Bertucco Van Damme

Secrétaire de rédaction
Marie Bruel
redactionlalonde@presseagence.fr

Chef de studio
Laurent Monition
lographic@wanadoo.fr

Consultant juridique
Morgan Maginot,
avocat au barreau de Toulon
contact@mdmaginot-avocat.fr

Régie publicitaire 06 37 37 21 21
Prix au numéro : 1€

Bureau Métropole TPM
Thierry Cari - Greg Vuylsteker
Bureau de Paris
Julien Azoulai corresp. permanent
Bureau Méditerranée Porte des Maures
Nicolas Tudort
Alain Blanchot Photographe
Francine Marie - Pascal Jolliet
Photographes
Pascal Azoulai - Philippe Olivier
Olivier Lalanne - Laurent Monition

Éditeur et responsable de la publication - ADIM - 174 rue Eugène Baboulène
Bat. B - 83250 La Londe-Les-Maures
Dépot légal en cours - Impression La Provence - tiré à 10 000 exemplaires

Cavalaire-sur-Mer

Philippe Leonelli : « Notre projet Cœur de Ville est soutenu par la Région Sud »

Validé par les élus de la commune, le projet Cœur de Ville comprend l'ancien stade de Cavalaire, c'est à dire l'actuel parking du centre-ville, la place du marché, la place Jean Moulin, la salle des fêtes et les alentours, et les axes qui relient ces sites aux autres pôles d'activités, soit une surface de 32 000 m2.

Ce programme représente un investissement de 40 millions d'€, financés à 50% par des subventions et à 50% par la Ville. Pour le financement, la Ville escompte des soutiens de l'État, de la Région, du Département et de l'Europe. Il sera réalisé en plusieurs phases.

« CE PROJET COCHE TOUTES LES CASES »

Le 2 décembre, après une visite des lieux en compagnie de Philippe Leonelli, François de Canson, vice-président de la Région, a assuré le soutien de l'institution régionale au projet : « Naturellement, la Région Sud accompagnera financièrement le projet et elle aidera la Ville à obtenir des aides européennes pour son financement. Personnellement, j'adhère totalement à cet ambitieux projet d'aménagement du centre-ville qui coche toutes les cases pour être subventionné. J'ai d'ailleurs été très sensible à ce que sa présentation me soit faite en personne par le maire de Cavalaire ». De son côté, Philippe Leonelli rappelle les étapes du dossier : « Ces dernières années, la Ville a lancé une concertation à travers des tables-rondes, des conférences et des réunions qui ont abordé toutes les thématiques déclinées dans le projet Cœur de Ville : social, culture, sport, mieux-vivre, environnement, aspect paysager. Une consultation a été lancée auprès de la population. C'est donc un projet concerté, voulu et soutenu par les habitants ».

Le premier magistrat ajoute : « Le projet Cœur de Ville a été initié dans le programme de campagne 2020 - 2026, reprenant en grande partie les propositions d'aménagement écrites dans le projet de mandat 2014 - 2020. Depuis 2018, le projet a été acté et mis en route. Les services de l'État ont validé nos choix puisque le coût du projet pourra être supporté par les finances de la Ville. Ce projet d'aménagement représente une surface de 32 000 m2 autour des deux grandes salles de Cavalaire (gymnase et salle des fêtes) et à la place d'un ancien stade, devenu, depuis quelques années, un grand parking. Cet espace se situe dans la continuité de la salle des fêtes, qui je le rappelle, a été construite par mon père en 1978 alors qu'il était maire ». Pour mémoire, 70 projets avaient été déposés et 4 ont été retenus par les membres du jury de concours composé d'élus et d'experts.

Ce sont les Ateliers du Pont (candidat N°2) qui l'ont finalement emporté (voir nos encadrés). Le jury a été séduit par la qualité architecturale et environnementale de la proposition.

« Le groupement qui a été retenu par la Ville est le seul à proposer la préservation des arbres existants, ce qui permet de respecter au mieux la biodiversité déjà présente tout en permettant aux espaces publics d'être ombragés dès la livraison du programme, sans avoir à attendre trop longuement la pousse des arbres », conclut Philippe Leonelli. •

RESPECT DE LA BIODIVERSITE

La recherche de luminosité fonctionne avec l'impératif de protection contre l'inconfort thermique, notamment estival.

- Même chose pour les espaces publics.
- Seul groupement (Atelier du Pont) à proposer la préservation des arbres existants, ce qui permet de respecter la biodiversité, tout en permettant aux espaces publics d'être ombragés sans avoir à attendre la pousse des arbres.
- Grandes capacités à faire évoluer le projet dans le sens d'une amélioration.

Concernant la compatibilité avec l'enveloppe prévisionnelle allouée aux travaux.

- Compatible avec l'enveloppe allouée aux travaux.
- Projet porté par un dialogue constant entre l'économiste du groupement et les autres professionnels (architectes, paysagistes).
- Propositions d'optimisation de l'enveloppe en termes de surface présentées dès cette phase.

LES PROJETS SÉLECTIONNÉS

Après analyse, 4 groupements ont été sélectionnés :

- Atelier architecture Brenac/Gonzalez,
- Les Ateliers du Pont,
- Encore Heureux,
- Hardel et le Bihan.

Les projets ont été analysés selon les critères suivants :

- Qualité architecturale, urbaine et paysagère,
- Qualité fonctionnelle et technique,
- Qualité environnementale,
- Compatibilité avec l'enveloppe prévisionnelle allouée aux travaux.

Après analyse, le candidat lauréat, Atelier du Pont apparaît comme celui ayant le mieux appréhendé le programme Cœur de Ville au vu des critères de sélection.

Concernant la qualité architecturale, urbaine et paysagère :

Il s'agit d'un projet aux dimensions harmonieuses avec un travail en profondeur sur l'architecture et les matériaux méditerranéens qui, tout en respectant cette authenticité, sait apporter la modernité nécessaire à une écriture architecturale contemporaine pour un projet neuf. Les proportions des objets architecturaux sont harmonieuses et modestes, permettant un projet à taille humaine ; les espaces publics et paysagers ont connu un traitement particulièrement réussi, notamment sur les plans d'eau et placettes permettant de réserver des espaces de fraîcheur et de quiétude.
La déambulation est rendue aisée par des espaces publics au demeurant extrêmement modulables et adaptables à la saisonnalité des affluences et à la taille souhaitée pour les activités extérieures.

Concernant la qualité fonctionnelle et technique :

Les différents bâtiments sont bien conçus et respectent en tout point les exigences programmatiques. Les espaces extérieurs permettent une circulation fluide, aisée, les déplacements et les interactions avec d'autres quartiers de la commune sont bien pensés, notamment avec la liaison du port.

Agriculture
Les agriculteurs varois à la reconquête des terres agricoles

Le 29 novembre, Fabienne Joly, présidente de la Chambre d'Agriculture du Var, Hubert Falco, président des Maires du Var, et la préfecture du Var, ont dressé le bilan intermédiaire de mise en œuvre du « Plan de Reconquête Agricole », dix-huit mois après son lancement.

Avec 12% de surface agricole utile (SAU), le Var est le département en région Sud où les surfaces agricoles - prises en étau entre une urbanisation grandissante et des milieux naturels fortement étendus - sont proportionnellement les plus faibles.

DOUBLE ENJEU

Pour soutenir et favoriser le développement agricole, donner des perspectives d'avenir aux filières, aux entreprises et aux futures générations d'agriculteurs mais aussi répondre aux enjeux agricoles des projets alimentaires de territoire qui se développent sur le département dans le respect de l'environnement, un double enjeu doit être atteint. Tout d'abord, la préservation du foncier agricole existant, tel que défini dans la Charte « Pour une reconnaissance et une gestion durable des territoires départementaux à vocation agricole », ensuite, la reconquête d'une partie des terres agricoles abandonnées depuis 1960.

Face à ces enjeux fonciers, économiques, environnementaux et sociétaux majeurs pour le devenir de l'agriculture varoise, le Plan de Reconquête Agricole vise à apporter des solutions concrètes, partagées et concertées, pour le développement agricole à l'horizon 2030.

Photo PRESSE AGENCE.

RECONQUÉRIR 10 000 HECTARES DE TERRES

Reconquérir 10 000 hectares de terres agricoles à l'horizon 2030, tel est l'objectif à atteindre.

Après plusieurs mois d'enquête menée en 2019 auprès des filières agricoles varoises, les besoins en foncier pour le développement agricole à l'horizon 2030 ont été évalués à 10 000 hectares de terres agricoles supplémentaires, soit seulement 8 % de l'espace agricole perdu depuis 1960. Cet objectif a été validé lors du premier Comité de Pilotage du 14 octobre 2019.

Pour y parvenir, deux gisements fonciers sont ciblés : les friches agricoles comme gisement prioritaire et les espaces boisés à potentiel agricole comme gisement complémentaire.

Pour répondre à cet objectif de reconquête, un plan d'actions a été validé lors du deuxième comité de pilotage au printemps 2021. Il se décline en 4 axes et 15 actions opérationnelles. Après 18 mois de mise en œuvre, et grâce à une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs et partenaires agricoles, un bilan des avancées et les premiers résultats ont été présentés en préfecture. •

Sécurité
Une brigade de sécurisation des transports en commun dans le Var

Dans le cadre de la lutte contre la délinquance, Gérald Darmanin va renforcer la lutte contre l'insécurité dans les transports en commun.

Ainsi dans le Var, la création d'une brigade de sécurisation des transports en commun représentera pour les Jeux olympiques et paralympiques de 2024, un effectif de 18 personnels de la police nationale.

En France, le ministre a décidé la création de 77 unités dédiées à la sécurisation des transports, totalisant près de 2 000 policiers et gendarmes supplémentaires, soit un doublement des effectifs. Ces effectifs seront rendus possibles par la Loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), qui consacre la création de 8 500 postes au ministère de l'Intérieur et des Outre-mer au cours du quinquennat.

Ces renforts seront progressivement mis en place jusqu'au printemps 2024 afin d'être opérationnels pour les Jeux olympiques et paralympiques.

EFFICACITÉ ET PICS D'AFFLUENCE

Pour la police nationale, 1 300 policiers seront répartis dans 8 nouveaux Services interdépartementaux de sécurisation des transports en commun (SISTC) en plus des 3 existants (Marseille, Lyon et Lille) : Bordeaux, Rennes, Toulouse, Orléans, Rouen, Strasbourg, Dijon et Nantes. Pour chacune d'entre elles, entre 60 et 90 policiers assureront des missions de sécurisation des gares, stations de transports en commun et réseau de transports en commun. Les patrouilles prendront en compte les horaires où la délinquance est la plus forte pour plus d'efficacité, mais également les pics d'affluence, pour rassurer et dissuader. Ces missions pourront être conjointes avec les effectifs de sécurité privée des autorités organisatrices de transports.

Par ailleurs, 37 nouvelles brigades de sécurisation des transports en commun (BSTC), en plus des 2 existantes (Nice, Saint-Étienne) dans les villes suivantes : Montpellier, Lens, Metz, Grenoble, Toulon, Nancy, Le Havre, Clermont-Ferrand, Douai, Valenciennes, Caen, Dunkerque, Tours, Nîmes, Reims, Angers, Amiens, Mulhouse, Avignon, Le Mans, Perpignan, Limoges, Brest, Pau, Aix-en-Provence, Maubeuge, Besançon, Bayonne, La Rochelle, Vitrolles, Poitiers, Troyes, Cannes, Antibes, Thionville, Annecy, Lorient. Pour chacune d'entre elles, entre 10 et 20 policiers assureront les mêmes missions que les SISTC, mais dans des réseaux de transports moins denses.

30 BRIGADES EN ZONE GENDARMERIE

Enfin, pour la préfecture de police de Paris, 200 policiers renforceront les effectifs en charge de la police des transports, qui verra ses effectifs augmenter de 20 %. Cet accroissement permettra de passer à plus de 125 patrouilles par jour contre 100 actuellement.

Pour la gendarmerie nationale, près de 600 gendarmes seront répartis dans 30 brigades dédiées aux transports publics en zone gendarmerie, composées d'environ 10 gendarmes chacune, et dont la localisation sera arrêtée à l'issue de la concertation en cours avec les élus sur les 200 nouvelles implantations de brigades de gendarmerie et 2 nouveaux pelotons de réservistes de la gendarmerie, composés d'environ 50 réservistes chacun, en zone Ouest et Sud-Ouest, dédiés à la sécurisation des transports publics. Ils compléteront les 5 pelotons existants dans les zones Nord, Est, Sud-Est, Sud et Paris, dont les effectifs seront doublés. •

JO 2024
François de Canson : « La Région Sud a une politique sportive ambitieuse »

A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été de 2024, Provence-Alpes-Côte d'Azur est la région qui accueille le plus d'épreuves hors Paris, avec la totalité des épreuves de voile à Marseille, ainsi que des épreuves de football à Marseille et à Nice.

Et, dans la perspective de l'accueil de la Coupe du monde de rugby en 2023, des épreuves de voile des Jeux olympiques en 2024, et des compétitions internationales majeures, les orientations stratégiques définies affirment la volonté de la Région de soutenir le sport de haut niveau, l'organisation de manifestations sportives nationales et internationales sur le territoire mais aussi le développement de la pratique sportive et la recherche de la performance pour les sportifs portant les couleurs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les compétitions nationales et internationales.

RETOMBEES ÉCONOMIQUES

Le 6 décembre, lors de l'assemblée générale des Régions de France, François de Canson, vice-président de la Région Sud et président du Comité Régional de Tourisme (CRT), a rencontré Tony Estanguet, président du Comité d'Organisation des JO 2024.

Une séquence au cours de laquelle François de Canson a détaillé la politique sportive de la Région : « Il s'agit de soutenir le sport fédéral, contribuer à l'aménagement du territoire, promouvoir l'économie et l'attractivité du territoire et le sport de haut niveau. Dans le même temps, le monde sportif partage les grandes causes portées par la nouvelle mandature régionale. C'est à dire s'engager dans une démarche écoresponsable pour garder une Cop d'avance, prévenir les phénomènes de violence ou de discrimination dans le sport et lutter contre le harcèlement en milieu scolaire et associatif ».

Le président du CRT se réjouit des retombées escomptées : « L'effet d'image d'un événement d'une telle envergure est considérable avec une estimation à l'issue des Jeux de Rio en 2016, de 5 milliards de téléspectateurs. Il impactera le territoire régional sur le long terme, à la fois en tant que terre d'excellence sportive et en tant que pôle d'attractivité économique et touristique ».

Il ajoute : « Comptant le plus grand nombre de licenciés au niveau national, la voile se classe 3ème discipline sportive la plus pratiquée en Provence-Alpes-Côte d'Azur, derrière le football et le tennis. Dans ce contexte, et afin de faire de l'accueil de ces Jeux un vecteur et un accélérateur de développement et de promotion pour l'ensemble du territoire, la Région Sud met en œuvre un dispositif ambitieux : le Plan Voile et Nautisme 2018-2024.

On compte, par ailleurs, 58 Centres de Préparation aux Jeux sur le territoire régional sur les 900 présents au niveau national. Ces lieux participent à l'animation du territoire régional en accueillant des délégations du monde entier, le temps d'un stage de préparation ou en étant utilisés comme base arrière pendant les Jeux ».

ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT

Concrètement, pour la Région Sud, ce sont 21 M€ investis d'ici 2024 pour un défi majeur qui est de faire de l'accueil de ces Jeux un vecteur d'attractivité et de développement pour l'ensemble du territoire régional, en visant l'excellence sportive et environnementale, en boostant l'activité économique de la filière nautique, en développant l'offre de formation des métiers du nautisme et de la voile, en valorisant le territoire régional aux plans économique et touristique.

« En 2021, afin de conforter et d'accélérer sa stratégie et ses objectifs en vue des Jeux de PARIS 2024, la Région s'est engagée à participer aux travaux de la future Marina olympique de Marseille (Roucas blanc). Elle finance ainsi ce projet d'envergure à hauteur de 5M€, dont 4,8M€ sur le budget Sport pour la modernisation du Stade nautique du Roucas Blanc, les installations pour le Pôle France et les Pôles Espoirs, et 200 000€ sur le budget Mer pour la relocalisation des activités nautiques de la base du Roucas blanc destinées à la pratique du grand public », conclut le vice-président de la Région Sud. •

Photo PRESSE AGENCE.

> **« L'effet d'image d'un événement d'une telle envergure est considérable avec une estimation à l'issue des Jeux de Rio en 2016, de 5 milliards de téléspectateurs. »**

À NOTER...

À retenir :

- Les épreuves de voile à la Marina de Marseille se dérouleront du 28 juillet au 8 août 2024
- La compétition de voile à Marseille, c'est 330 athlètes pour 10 podiums, 12 jours de compétition, 10 000 spectateurs potentiels, 10 épreuves dont le Dériveur solitaire Laser (H et F), le Skiff 49er (H et F), la planche à voile IQ foil (H et F), le Kitesurf (H et F), le Multicoque mixte Nacra 17 à foils, et le Dériveur double - 470 (Mixte).
- Le tournoi de football au stade Vélodrome de Marseille se déroulera du 24 juillet au 6 août 2024, et à Nice à l'Alliance Riviera du 24 au 31 juillet 2024 (la finale se tenant à Paris le vendredi 9 août).
- Le stade de l'OM, l'Orange Vélodrome, accueillera 10 matches de la compétition.
- Le calendrier des matches et le nombre de rencontres organisées dans chaque ville n'a pas encore été précisé à ce jour.

CDOS

Lucienne Roques fait Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif du Var, Lucienne Roques a été honorée des insignes de Chevalier de l'Ordre national du mérite.

Le 10 novembre, Evence Richard, préfet du Var, a remis les insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite à Lucienne Roques, présidente du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Var, pour son parcours bénévole de plus de 50 ans au service du sport.

ENGAGEMENT AU NIVEAU NATIONAL

Sur sa longue carrière, on peut citer son action au sein de la direction départementale du sport scolaire (USEP) dans le Var pendant 15 ans, intégrant la formation des enseignants en éducation physique et sportive (EPS). Elle a été également distinguée pour son engagement au niveau national pendant 30 ans (membre du bureau national puis vice-présidente de fédération pendant 10 ans). Elle a occupé des responsabilités au niveau de la formation des dirigeants, du développement durable, du sport dans les quartiers sensibles, de l'éducation à la citoyenneté et de l'organisation de grandes manifestations. Lucienne Roques s'est également impliquée dans de nombreuses commissions du ministère des Sports et du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Présidente du CDOS 83 depuis 9 ans, Lucienne Roques a impulsé la mise en place de la Maison Départementale des Sports, en gardant toujours à l'esprit la promotion des femmes dans le sport, les bienfaits du sport dans la santé, l'inclusion du handicap, la valorisation des bénévoles, la lutte contre les violences, les services civiques et le SNU. •

Photos PRESSE AGENCE.

Sécurité Civile

Au Sénat, Françoise Dumont anime un groupe de travail dédié aux sapeurs-pompiers

Le 15 novembre, Françoise Dumont, sénatrice du Var, vice-présidente de la CNSIS, rapporteur pour avis du budget de la Sécurité Civile dans les projets de loi de finances, a animé la première réunion du groupe de travail sur la Sécurité Civile.

Si depuis quelques années, l'Assemblée nationale possède un groupe de travail (plus restrictif) concernant les sapeurs-pompiers, le Sénat, chambre représentant les collectivités locales, parties prenantes au financement d'une grande part du modèle de sécurité civile, n'en disposait pas encore.

DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Pour Françoise Dumont, à l'initiative de la mise en place du groupe de travail : « Les enjeux croissants liés à la sécurité civile, à cause de la désertification médicale grandissante et du dérèglement climatique, symbolisé l'été dernier par les nombreux feux de forêts, appelaient à la création d'une enceinte de travail dédiée au Sénat ».

Animée par Françoise Dumont et le préfet Pierre Monzani, la réunion de travail a été l'occasion d'une audition, par les sénateurs membres du groupe, du Contrôleur général Grégory Allione, président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France (FNSPF), du Lieutenant-colonel Jean-Paul Bosland, secrétaire général de la FNSPF et de Sébastien Leroy, maire de Mandelieu-la-Napoule, co-président du groupe de travail sur les risques à l'Association des Maires de France (AMF).

Dans le cadre de la dizaine de réunions programmées, le groupe de travail entend recevoir les acteurs majeurs composant le monde de la sécurité civile, avant de formaliser des propositions, sans doute sous forme de proposition de loi, portées et défendues par le groupe Les Républicains du Sénat. •

Violences aux femmes

A Toulon, La Seyne et Hyères, le personnel hospitalier mobilisé

Les centres Hospitaliers de Toulon – La Seyne et Hyères se sont mobilisés pour la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Ce jour-là, le message était clair car la France compte déjà 114 femmes tuées depuis le début de l'année 2022. 114 de trop !

Le 25 novembre, les membres du groupe de travail institutionnel « Violences faites aux femmes » du CHI Toulon - La Seyne et du CH Hyères ont sensibilisé les soignants et professionnels de santé. Selon l'OMS, les femmes victimes de violences perdent 1 à 4 années de vie en bonne santé.

« Souvent banalisées, minimisées, voire occultées, les violences faites aux femmes entraînent des conséquences multiples et souvent graves sur leur état de santé. Elles portent atteinte à la santé physique, psychologique, reproductive et périnatale des victimes. Elles augmentent le risque de développer des maladies chroniques et des symptômes liés à un état de stress post-traumatique. Elles ont un impact considérable sur la santé psychique et le développement de comportements à risque », explique une infirmière.

L'HOPITAL, PORTE D'ENTRÉE DES VICTIMES

Différents acteurs et actrices interviennent dans le parcours d'une femme victime de violences. Il n'y a pas de chronologie prédéfinie de leurs interventions et le rôle de chacun et chacune est important tant dans la phase de repérage des violences que d'accompagnement de la victime et, le cas échéant, de ses enfants.

Les soignants et professionnels de santé sont en première ligne pour repérer les femmes victimes de violence. Les chiffres en témoignent : 3 à 4 femmes sur 10 présentes dans les salles d'attente des médecins seraient victimes de violences conjugales ; 1 victime sur 5 a consulté en premier lieu un médecin à la suite d'un incident (source HAS).

Dans l'objectif de sensibiliser les professionnels et d'informer les victimes, plusieurs actions ont été réalisées au sein de l'hôpital de Sainte-Musse. Ainsi, une vingtaine de jeunes médecins (internes et docteurs juniors) a suivi une formation et une sensibilisation par les médecins référents de l'établissement. Un stand d'information a permis d'accueillir les professionnels de l'établissement et les patients. Enfin, le personnel du service social est allé à la rencontre des soignants dans leur service.

Pour la deuxième année, les dames en rose de l'hôpital ont également soutenu l'action en confectionnant des rubans blancs. Enfin, les soignants et professionnels de santé du CHITS et du CHH étaient invités à participer à la campagne Orange The World, ONU Femmes France, en publiant sur les réseaux sociaux les visuels #STOPviolences avec un message de soutien à la lutte contre les violences faites aux femmes. •

Photo PRESSE AGENCE.

Un numéro d'appel
En cas d'urgence, pensez au 3919 !

Banque de France
Jean-Luc Moya, Directeur départemental du Var

Jean-Luc Moya a été nommé directeur de la Banque de France pour le département du Var.

Précédemment en poste à la direction de la stratégie pendant 4 ans, il était chargé, plus particulièrement, de la mise en place du plan stratégique « Construire Ensemble 2024 », visant à répondre à 6 défis de notre environnement : Économiques, monétaires et européens, Stabilité financière, Climatiques, Technologiques, Sociétaux et Territoriaux et Attractivité RH.

Ce plan stratégique est en prise directe avec les missions de la Banque dans les territoires, notamment en termes d'accompagnement des entreprises et d'inclusion financière.

Jean-Luc Moya est de retour en région Sud après avoir occupé le poste d'adjoint du directeur régional et de GRH. •

À NOTER...

La Banque de France de Toulon propose les services suivants aux particuliers :

- traitement des situations de surendettement pour les personnes ne pouvant plus faire face à leurs dettes ou à leurs charges courantes.
- procédure de droit au compte pour les personnes dépourvues de compte bancaire ;
- droit d'accès et information pour les personnes « fichées » à la suite d'un incident de crédit ou d'incident sur chèque ;
- information et veille sur les dispositifs d'inclusion bancaire afin d'accompagner les personnes en situation de fragilité financière et de les renseigner sur les problématiques de frais d'incidents bancaires ;
- Infobanque : renseignements pour les particuliers souhaitant des informations générales sur les produits ou pratiques bancaires ;

LA NORMALISATION SE POURSUIT PROGRESSIVEMENT

Le flux CVS des nouveaux crédits à l'habitat est quasi stable en octobre à 18,6 Mds€ (après 18,7 Mds€ en septembre), tandis que les taux d'intérêt poursuivent leur remontée, avec un taux effectif au sens étroit -TESE-, c'est-à-dire hors frais et assurances, de 1,77 % en moyenne (après 1,68 % en septembre).

La production hors renégociations, s'établit en octobre à 16,1 Mds€ (après 16,4 Mds€ en septembre). La production cumulée sur 10 mois s'établit à 188 Mds€, à comparer à 188,5 Mds€ pour la même période en 2021, et 154,6 Mds€ pour la moyenne des cinq dernières années (2017-2021).

LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX TPE SE MAINTIENT À 5,9 % SUR UN AN

Fin septembre 2022, l'encours des crédits aux TPE atteint 385,3 milliards d'euros, en hausse de 5,9 % sur un an. Les crédits aux TPE continuent de progresser au troisième trimestre, à un rythme moins soutenu que le trimestre précédent (+3,1 milliards d'euros après +6,3 milliards d'euros au deuxième trimestre 2022). L'encours des crédits de trésorerie diminue à 45 milliards d'euros, après 47,7 milliards d'euros au second trimestre 2022. La croissance annuelle des crédits à l'équipement et immobiliers reste vive, à respectivement 5,4 % et 10,4 %, après + 5,4 % et + 10,1 %, au trimestre précédent.

Le taux d'intérêt moyen des crédits inférieurs à 250 000 euros en France augmente pour atteindre 2,47 %. L'écart entre ce taux et celui pratiqué en zone euro augmente très légèrement à -0,25 point de pourcentage.

34 14
Un numéro de téléphone unique pour appeler la Banque de France

Le 34 14 est désormais le numéro téléphonique unique pour joindre les services aux particuliers de la Banque de France.

Difficultés et incidents bancaires, surendettement, informations sur les questions de banques et d'assurances : le 3414 est le numéro unique qui centralise les services publics d'inclusion financière de la Banque de France.

Il existait plus de 200 numéros sur le territoire, avec plusieurs horaires de référence. La création de ce numéro offre aux particuliers plus de visibilité, de simplicité et d'efficacité. Ce numéro est ouvert aux particuliers qui veulent joindre la Banque de France, aux chefs d'entreprise qui souhaitent une information sur leur cotation Banque de France, pour le dispositif TPE-PME et pour la médiation du crédit.

Pourquoi contacter la Banque de France ?

Vous pouvez contacter la Banque de France dans le cadre des services publics banque et assurance : informations générales sur la réglementation en cas de questions ou difficultés bancaires (comptes, frais, moyens de paiement, livrets…). Pour les questions sur l'assurance, vous avez le choix entre différents canaux : guichet, courrier, téléphone, site Internet.

Un numéro unique : le 34 14

La Banque de France est joignable via ce numéro unique (34 14) du lundi au vendredi, de 8h à 18h. Prix d'un appel local non surtaxé. •

La Garde
La mobilité, élément essentiel du développement de TPM

Le 16 novembre, l'aire de services de La Chaberte modernisée, située sur l'autoroute A57 en entrée de Toulon - a été inaugurée après un an de travaux de modernisation.

Désormais, l'aire de La Chaberte propose aux usagers quotidiens de l'autoroute A57 une offre de services élargie et enrichie répondant mieux à leurs attentes. Au-delà de la métamorphose architecturale du site et du renforcement des services, le renouvellement de l'aire a été l'occasion de renforcer, avec les acteurs locaux, son ancrage local en la dotant d'un nouveau nom qui valorise son territoire d'accueil : aire de La Garde.

Ce renouvellement s'inscrit dans la continuité des travaux de modernisation des aires de VINCI Autoroutes. D'ici 2023, 11 aires sur les 23 que compte le réseau ESCOTA seront ainsi renouvelées.

POUR UNE MOBILITÉ PLUS AGRÉABLE

Pour Hubert Falco, président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, il est essentiel d'améliorer les conditions de déplacement du quotidien des habitants de la Métropole pour leur permettre de bien vivre et de bien travailler : « Les travaux de modernisation ainsi que les nouveaux services de l'aire de La Garde répondent aux besoins de la vie des gens et rendent leur mobilité plus agréable et plus fonctionnelle. Nous nous réjouissons de cet ancrage territorial souhaité par le concessionnaire VINCI Autoroutes et l'exploitant ENI ».

Le maire de Toulon a repris : « La mobilité est un élément essentiel du dynamisme et du développement de Toulon Provence Méditerranée. Le réseau autoroutier est un des atouts majeurs pour son développement et son attractivité. La Métropole, avec les services de l'État, VINCI Autoroutes et l'ensemble des partenaires, œuvrent pour améliorer, jour après jour, les conditions autoroutières de nos concitoyens en proposant des solutions adaptées à leur mobilité ».

De son côté, Jean-Louis Masson, président du Département, a ajouté : « Les aires font partie du trajet. Dans la lutte pour sauver des vies sur nos autoroutes, l'aménagement des aires doit jouer

tout son rôle. Des aires sûres, propres, agréables incitent davantage les usagers à faire les arrêts de repos nécessaires sur leur parcours. Elles peuvent également favoriser le développement du covoiturage ».

Enfin, Hélène Arnaud-Bill, maire de La Garde, s'est félicitée de cette modernisation : « A l'heure où les questions de mobilité changent de nature, ce chantier de modernisation de l'aire de La Garde s'est engagé en matière de développement durable et d'économie circulaire : panneaux photovoltaïques, éclairage LED, espèces d'arbres locales, borne de lave-glace en vrac et au 1er semestre 2023 une station de 10 bornes de recharge électrique. Avec des solutions permettant aux usagers d'adopter de nouvelles habitudes ou de mieux consommer, cette nouvelle aire de La Garde s'inscrit dans la philosophie de notre belle cité provençale ». •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Après un premier geste inaugural au cœur du bâtiment agrandi de 110 m² pour célébrer les nouvelles offres de services, la séquence s'est poursuivie par le dévoilement du futur nom de l'aire puis d'un panneau d'affichage événementiel de la commune de La Garde dont le verso, réalisé par l'artiste Eric Garence, évoque La Garde.

En présence de :

Hubert FALCO, président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée, maire de Toulon et ancien ministre,
Jean-Louis MASSON, président du Conseil départemental, vice-président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,
Blaise RAPIOT, Directeur général d'ESCOTA, Directeur général adjoint de VINCI Autoroutes,
Bruno GERIN, responsable marketing France d'ENI,
Hélène ARNAUD-BILL, maire de La Garde.

Sortie de bassin

Le sous-marin nucléaire d'attaque Perle bientôt opérationnel

Le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) Perle, en indisponibilité pour entretien et réparations (IPER) dans la zone Missiessy de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque de Toulon, est sorti de son bassin le 17 novembre.

Cette manœuvre a été conduite sous la responsabilité de l'équipage du sous-marin commandé par le capitaine de frégate Nicolas Maigne. La sortie de bassin du SNA est un jalon important de l'IPER du sous-marin dans la perspective de son retour dans le cycle opérationnel.

Dans un premier temps, après avoir vérifié la tenue du sous-marin lors de la mise en eau du bassin, l'équipage du SNA Perle va procéder à des essais à quai. Comme à chaque IPER de sous-marin, il est possible que le bâtiment doive retourner ponctuellement au bassin pour apporter certaines corrections. Les étapes suivantes conduiront à la divergence du réacteur, c'est à dire le démarrage de la réaction en chaîne.

Enfin, dans une démarche de progressivité, l'équipage va procéder à de nombreux essais à quai puis à la mer, avant son retour dans le cycle opérationnel.

Pour mémoire, le SNA Perle avait rejoint Toulon le 1er novembre 2021 après 10 mois de travaux à Cherbourg. Son retour au port base a marqué la reprise des travaux IPER. •

Photos Marine nationale.

À NOTER...

Reconstitué en juin 2022, l'équipage bleu, l'un des deux équipages du SNA Perle, effectue ses entraînements de qualification sur les simulateurs de l'école de navigation sous-marine de Toulon. Depuis le 12 octobre 2022, cet équipage est chargé du suivi des travaux et de la remontée en puissance du bâtiment.

Prix Encre Marine 2022

Le Prix 2022 à Frédéric Brunnquell, pour « Hommes des tempêtes »

Le prix Encre Marine 2022 a été décerné à Frédéric Brunnquell, pour « Hommes des tempêtes » aux éditions Grasset.

Le jury a été particulièrement sensible à cette immersion dans le monde de la pêche hauturière. Au fil des pages, le lecteur est plongé tant dans l'intimité de l'équipage embarqué et confiné sur son chalutier que dans l'immensité de l'Atlantique nord et de ses tempêtes hivernales, pour ressortir de cette lecture la tête emplie d'embruns.

Créé en 1991 par le préfet maritime, le prix Encre Marine, seul prix littéraire de la Marine nationale, récompense un ouvrage mettant en valeur les thèmes liés à la mer et au monde maritime, civil ou militaire.

Le prix 2022 a été remis à Toulon le 18 novembre, lors de l'inauguration de la fête du livre du Var. A l'occasion de cette fête, le public varois a pu participer à un concours littéraire et rencontrer des auteurs sur le stand de la Marine nationale. •

Photo Marine nationale.

À NOTER...

Le jury était composé :

Du vice-amiral d'escadre **Gilles Boidevezi**, préfet maritime de la Méditerranée, président du jury ;
Du capitaine de vaisseau **Nicolas Molitor**, commandant la frégate de défense aérienne Forbin ;
De **Christina Baron**, conservatrice du musée de la marine de Toulon ;
De **Emmelene Landon**, écrivain de marine ;
D'**Arnaud Delagrange**, écrivain et journaliste au Figaro.

La frégate La Fayette rénovée

Le 24 novembre, la Marine a prononcé la remise en service de la frégate La Fayette rénovée.

Il s'agit de la deuxième frégate de type La Fayette (FLF) qui profite du programme de Rénovation-mise à niveau (RMV) prévu par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025 pour trois des cinq FLF. La première frégate à avoir bénéficié de ce programme était la frégate Courbet, réceptionnée par la Direction générale de l'armement (DGA) le 13 septembre 2021 et mise en service par la Marine nationale le 13 janvier 2022. La frégate Aconit sera la prochaine à profiter de ce programme de rénovation en 2023.

TRAVAUX JOUR ET NUIT

Le bâtiment La Fayette est entré au bassin dans la base navale de Toulon en septembre 2021. Le service de soutien de la flotte, les industriels et l'équipage se sont engagés dans des travaux d'une rare intensité : près de 450 bons de travaux étudiés et des horaires permettant d'assurer la continuité des travaux jour et nuit, du lundi matin au samedi après-midi.

La maîtrise d'ouvrage du chantier de rénovation des trois bâtiments est assurée par la Direction générale de l'armement (DGA) et la maîtrise d'œuvre industrielle par Naval Group.

Des travaux de Maintien en condition opérationnelle (MCO) sont réalisés par les Chantiers de l'Atlantique sous la maîtrise d'ouvrage du Service de soutien de la flotte (SSF). La frégate a réalisé une série d'essais à la mer et d'entraînements qui ont permis d'abord à la DGA de prononcer le 15 septembre 2022 la réception des installations modifiées, puis à l'équipage de se les approprier et de confirmer la pleine disponibilité du bâtiment.

REMISE À NIVEAU

Cette remontée en puissance s'est achevée par un stage de Mise en condition opérationnelle (MECO) d'une quinzaine de jours, réalisé sous la direction de la division "entraînement" de la Force d'action navale (FAN). Ce stage a permis de qualifier l'équipage en vue des futures missions qui lui seront confiées.

Les travaux ont modernisé la frégate et l'ont doté de nouvelles capacités tout en prolongeant sa durée de service au-delà de 2030. Cela contribue à maintenir le format à 15 frégates de combat en attendant l'arrivée de l'ensemble des Frégates de défense et d'intervention (FDI).

La remise à niveau concerne l'ajout d'un sonar de coque pour doter les trois FLF concernées de capacités de détection sous-marine. Elle permet aussi la modernisation de leur système de combat, de leurs capacités de veille optronique, l'amélioration de leur résistance structurelle et de leur stabilité. Leur système de défense anti-aérienne CROTALE est remplacé par deux systèmes SADRAL armés de missiles sol-air MISTRAL de dernière génération. •

Photos Marine nationale.

À NOTER...

Admise au service actif en 1996, la FLF La Fayette est armée par un équipage de 150 marins. Sa ville marraine est Saint-Dié-des-Vosges (88).

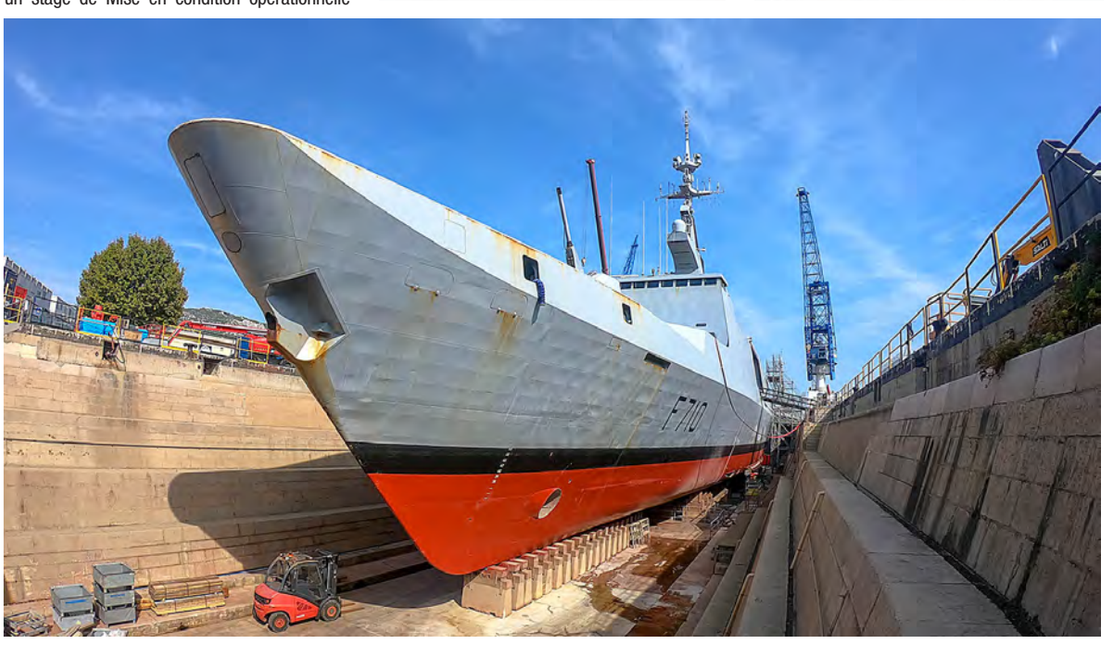

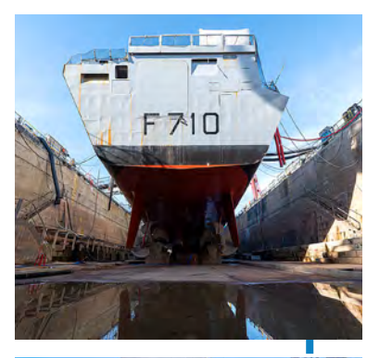

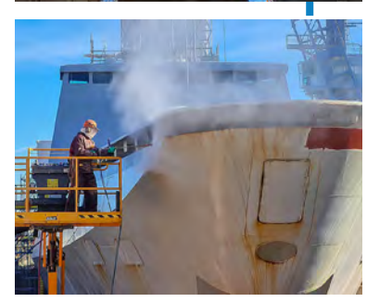

Océan Indien

La frégate Guépratte a atteint ses objectifs

Après deux mois de déploiement opérationnel en océan Indien, la frégate de type La Fayette Guépratte a regagné son port base de Toulon.

Placé en soutien aux opérations ATALANTE et AGENOR, l'équipage du Guépratte a atteint ses objectifs opérationnels en contribuant à l'appréciation autonome au profit du commandant de la zone maritime océan Indien (ALINDIEN) en mer Rouge, dans le détroit de Bab El Mandeb, le golfe d'Aden et le golfe d'Oman.

Lors de son passage devant Djibouti, le Guépratte a mené de nombreuses interactions opérationnelles avec les Forces françaises stationnées à Djibouti permettant ainsi de développer une interopérabilité et les savoir-faire conjugués avec le détachement de l'Aviation légère de l'armée de terre (ALAT), les commandos, et l'escadron de chasse Corse. Symbole de cette interaction réussie, un exercice grandeur nature au large de Djibouti a été mené avec succès.

En outre, le Guépratte a renforcé les liens diplomatiques et militaires avec les partenaires de la région en recevant de nombreuses autorités civiles et militaires des pays hôtes lors de ses relâches opérationnelles en Jordanie, en Arabie Saoudite, à Djibouti, en Oman et en Égypte.

Durant le déploiement et par son soutien à l'opération AGENOR, le Guépratte a œuvré pour stabiliser et garantir la liberté de navigation dans la région et dans les approches du détroit d'Ormuz. •

À NOTER...

AGÉNOR :
L'opération AGÉNOR est le volet militaire de l'initiative « European-led Maritime Awareness in the Straight of Hormuz ». EMASoH est soutenue politiquement par 9 pays européens, dont la France, principal contributeur. Le capitaine de vaisseau Bruno Royer de Véricourt commande l'opération depuis le 15 juillet 2021.

ATALANTE :
Mission militaire et diplomatique initiée par la France et mise en œuvre par l'Union européenne, l'opération ATALANTE agit dans le golfe d'Aden et l'océan Indien afin de lutter contre l'insécurité et la criminalité en mer dans une zone maritime menacée par des pirates qui partent des côtes somaliennes.

Le Commandant Ducuing a lutté contre le trafic d'armes

Mi-octobre, le patrouilleur de haute-mer (PHM) Commandant Ducuing a retrouvé son port-base de Toulon, de retour de son déploiement en océan Atlantique et en Méditerranée.

Au cours de ce déploiement de plus d'un mois, le Ducuing a participé à l'exercice interalliés REPMUS et DYNAMIC MESSENGER au Portugal ainsi qu'à l'activité de coopération opérationnelle avec la marine tunisienne HIPPOCAMPE, en Méditerranée.

LUTTE CONTRE LES TRAFICS

Doté du SMDM (système de mini-drone de la Marine), le dernier système de drone aérien qualifié par la Marine, le Commandant Ducuing a représenté la Marine nationale au Portugal en septembre durant REPMUS et DYNAMIC MESSENGER, deux grandes manifestations de l'OTAN de mise en œuvre de drones aériens, de surface et sous-marins réunissant 9 nations. Pendant la démonstration REPMUS, le PHM a mis en œuvre le SMDM dans une grande variété de situations : établissement de la situation tactique sur la zone, lutte asymétrique, escorte d'unité précieuse, visite de bâtiment, débarquement amphibie, etc. Il a ensuite participé à l'exercice DYNAMIC MESSENGER au sud du Portugal durant lequel, entouré de 18 navires de combat de l'OTAN, les drones Aliaca du SMDM se sont illustrés dans leur contribution au repérage et à l'interception d'un bâtiment transportant des armes illégales.

Après avoir quitté l'Atlantique, le Commandant Ducuing a été déployé début octobre au large des côtes tunisiennes pour participer à HIPPOCAMPE 22. Pour cette édition de cette activité annuelle de coopération opérationnelle, les axes d'entraînement mutuels entre les deux marines étaient l'action de l'État en mer, la sûreté et la sécurité maritimes. De façon conjointe avec les patrouilleurs tunisiens Syphax et Carthage, le Commandant Ducuing s'est exercé à diverses missions de coopération, comme l'assistance d'un navire en feu, le secours de naufragés, la lutte contre les menaces asymétriques, l'établissement de situation tactique ou encore la lutte contre les narcotrafics. •

Photo Marine nationale.

À NOTER...

REPMUS (Robotic Experimentation and Prototyping augmented by Maritime Unmanned Systems) :
Expérimentation technique annuelle de drones de l'OTAN rassemblant des militaires d'une dizaine de nations, le groupe de guerre des mines permanent de l'OTAN en Atlantique (SNMCMG1), des industriels et des chercheurs.

DYNAMIC MESSENGER : Exercice d'envergure de l'OTAN sur quatre jours centré sur l'utilisation de drones au profit d'une force aéromaritime.

HIPPOCAMPE : Activité de coopération opérationnelle entre les marines française et tunisienne permettant de consolider l'interopérabilité entre leurs unités, qui concourent à la stabilité en Méditerranée centrale. Elle vise à confirmer l'aptitude des deux parties à opérer conjointement et à répondre à une situation de crise en mer.

Les marins-pompiers de Toulon et de Marseille unis dans le souvenir

Le 28 octobre 1938 au Parc Chanot, durant le 35ème Congrès du Parti Républicain Radical et Radical Socialiste, un incendie se déclare dans les Nouvelles Galeries, situées sur la Canebière, et s'étendant sur 3 500 m².

Les nombreux renforts locaux qui affluent ne parviennent pas à endiguer le sinistre, dont la violence est accentuée par la désorganisation des secours marseillais.

CRÉATION DU BATAILLON DES MARINS-POMPIERS

Les marins-pompiers de Toulon sont appelés à la rescousse et constituent rapidement un détachement de 31 officiers mariniers, quartiers-maîtres et matelots, équipés de moyens de secours spéciaux. Leur engagement et l'appui de leurs bateaux-pompes sont décisifs et permettent de maîtriser l'incendie.

Cette catastrophe va avoir de nombreuses conséquences. Tout d'abord, la démission de ses fonctions du maire, la mise sous tutelle de la ville, la dissolution du Corps municipal des sapeurs-pompiers de Marseille et surtout la création, le 29 juillet 1939, d'un bataillon militaire de marins-pompiers (BMPM) pour protéger la ville. L'action majeure des marins-pompiers de Toulon a permis de maîtriser un incendie dévastateur au lourd bilan. Et, c'est aussi à la suite de cette intervention qu'est né le Bataillon de marins-pompiers de Marseille.

Malgré tout, ce fut l'une des plus grandes tragédies du 20ème siècle pour Marseille, avec un terrible bilan de 73 morts et 200 victimes.

HOMMAGE AUX MARINS-POMPIERS DE TOULON

Le 28 octobre 2022, le contre-amiral Marcellin-Régis Charpy a rendu hommage aux marins-pompiers de Toulon lors de la cérémonie commémorative en souvenir du détachement de marins-pompiers de Toulon, déployé lors de cet incendie des Nouvelles Galeries à Marseille.

Présidée par le contre-amiral Marcellin-Régis Charpy, adjoint au commandant de l'arrondissement maritime Méditerranée, représentant le préfet maritime, en présence d'un détachement de marins-pompiers du Bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM), cette cérémonie a rappelé l'engagement historique des marins du feu de Toulon, il y a 84 ans, sur un sinistre qui fut l'une des plus grandes tragédies du 20ème siècle pour la ville de Marseille.

Saluant cet acte héroïque fondateur, le capitaine de vaisseau Sébastien Rosier, commandant la base navale de Toulon, a souligné : « Le courage, l'engagement et le dévouement de ces marins du feu restent encore aujourd'hui des marqueurs forts qui animent le métier de marins-pompiers de la Flotte ».

Ce fut également l'occasion de mettre à l'honneur les militaires qui ont fait preuve de sang-froid et d'un engagement sans faille durant leurs missions, avec la remise de médailles. •

Photos PRESSE AGENCE.

Toulon
Bilan positif pour l'insertion sociale de l'A57

Dans le cadre de l'opération d'élargissement à 2x3 voies de l'autoroute A57, à l'Est de Toulon, VINCI Autoroutes a signé en novembre 2020, une convention de partenariat en faveur de l'emploi avec la préfecture du Var, la Métropole, la Maison de l'Emploi et Pôle emploi Var.

L'objectif des partenaires était de favoriser l'emploi et l'insertion locale sur ce chantier au long cours. Le premier bilan fait état de plus de 822 000 heures travaillées dont près de 49 000 heures réalisées au titre de l'insertion.
Débutée en 2021, cette opération d'envergure est l'une des plus importantes sur les 5 années à venir sur la Métropole. Certes, le chantier apporte son lot de désagréments pour les milliers d'automobilistes qui l'empruntent. Mais, à terme, l'agrandissement de l'A57 va bénéficier à l'économie locale, de l'emploi et plus particulièrement à celles du Bâtiment et des Travaux Publics.
À cette date, le premier bilan de l'emploi et de l'insertion sociale est donc positif. •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Les chiffres clés :
Plus de 822 000 heures travaillées dont près de 49 000 heures réalisées au titre de l'insertion,
800 personnes ont travaillé sur et pour le chantier en 2021,
48 personnes ont été embauchées au titre de l'insertion sociale, dont 44 hommes et 4 femmes,
92% des 800 personnes sont issues du territoire toulonnais dont 25 habitent en quartier prioritaire de la ville,
La part des seniors est de 12,5%.

Palmes Académiques
L'engagement récompensé

La cérémonie de remise des diplômes de l'Ordre des Palmes Académiques qui s'est déroulée le 4 novembre, en préfecture, a réuni les autorités institutionnelles du département et les représentants de l'Éducation nationale.

Autour d'Evence Richard, préfet du Var, étaient ainsi présents la direction académique du Var, des chefs d'établissement, et le conseil d'administration de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques du Var.

22 RECIPIENDAIRES
Ils sont professeurs, directeurs d'écoles ou d'établissements scolaires, personnels techniques et administratifs, ou engagés dans la vie associative. Parmi eux, 20 chevaliers, un officier et un commandeur ont été honorés.
La décoration des Palmes Académiques a été créée par un décret de l'Empereur Napoléon 1er du 17 mars 1808 et devient un Ordre par décret présidentiel en 1955. Il s'agit de la plus ancienne des distinctions décernées uniquement à titre civil. Elle récompense les services éminents rendus à l'enseignement par des membres du corps enseignant ou formateurs de tous horizons, travaillant avec ardeur à la formation de la jeunesse et au rayonnement de la culture •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Commandeur : **ORTEGA Martine**
Officier : **BEAUVAIS Odile**
Chevalier : **ARNOUX Vanessa**, **ASTIER Jean-Louis**, **BARROSO Marie-Louise**, **BOUABSA Raja**, **BOUJEMAOUI Nora**, **COLLOMB Marie-Ange**, **DE WISPELAERE Eric**, **ELALAMY Sophie**, **GONNET Marie Françoise**, **GONZALES Nathalie**, **LE GRAND Thierry**, **LINGET-DELMAS Catherine**, **LUCIEN Marie-Neige**, **PHAN Thi Thuy Ly**, **PICAUDE Bruno**, **ROBERT Anne**, **SOLARO Thomas**, **TROPANO Juliette**, **YOUNES Ali**, **YOUNES Daphné**.

LA NEIGE EN MODE ZOU!

« Notre Région Sud et ses départements alpins vous offrent des conditions uniques pour skier et profiter de la montagne.
Avec ZOU! Neige, bénéficiez de tarifs attractifs pour vous rendre dans les nombreuses stations des Alpes du Sud desservies en transports en commun.
Tous en piste ! »

Renaud MUSELIER
Président de la Région Provence Alpes-Côte d'Azur
Président de Régions de France

LES ALPES DU SUD
À PARTIR DE
2,10€
LE TRAJET

zou.maregionsud.fr

RÉGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Conception-réalisation : Direction de la Communication et de la Marque de la Région Sud. Photo : Claude Almodovar

Toulon
Un accord majoritaire à l'hôpital Sainte-Musse

Dans le cadre du Ségur de la santé, des négociations, menées au Centre hospitalier Toulon – La Seyne (CHITS), ont abouti à la signature d'un accord local majoritaire des sections FO et CFDT, le 18 novembre.

En effet, dans le cadre du Ségur de la santé, les établissements publics de santé ont bénéficié de crédits visant à sécuriser les organisations de travail à condition de parvenir à un accord local quant aux mesures à mettre en place. Aussi, l'accord, conclu pour les années 2022 et 2023, est le fruit d'échanges et de concertations entre la DRH, la direction des soins et les organisations syndicales représentées au CTE.

RENFORTS

Les montants sont déterminés et alloués par l'ARS PACA, selon les effectifs. Pour le Centre hospitalier Toulon – La Seyne (CHITS), les montants alloués sont de 2 M€ en 2022 et 3,7 M€ en 2023, à condition que les accords soient signés par au moins une organisation syndicale représentative.

Concrètement, il s'agit d'allouer des renforts (IDE, AS, Brancardiers) sur de multiples secteurs en tension à hauteur de 33 ETP, avec la possibilité de recruter dès le mois de novembre 2022. Il s'agit aussi de créer du temps d'ergonome et d'augmenter le temps de psychologue dédiés aux personnels pour améliorer la prévention et la santé au travail. En outre, la signature de cet accord va se traduire par la mise en place une prime d'engagement collectif pour valoriser la participation à des projets institutionnels. Enfin, le succès de ces négociations permettra d'améliorer l'attractivité par une augmentation des mises en stage et la mise en place d'une allocation d'étude pour fidéliser les étudiants donnant satisfaction.

Il s'agit du premier accord de ce type conclu au CHITS. L'ensemble des mesures fera l'objet d'un suivi partagé avec les organisations syndicales signataires afin d'adapter les mesures selon les besoins. •

Vie médicale
102 internes arrivés à l'hôpital Sainte-Musse

Début novembre, le Centre Hospitalier Intercommunal Toulon La-Seyne-sur-Mer, établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Var (GHT 83), a accueilli 102 internes pour le semestre à venir.

De nombreux pôles de l'établissement sont concernés par l'arrivée de 17 docteurs Juniors et 85 Internes qui évolueront aux côtés des équipes en place.

Ainsi, les pôles de Médecine et spécialité, le Laboratoire d'anatomopathologie, la Pharmacie, l'Anesthésie-réanimation, la Néphrologie, la Gynécologie, la Pédiatrie, la Cardiologie, la Médecine d'Urgence, la Psychiatrie, la Gériatrie (…) sont concernés par cet apport de sang neuf. Une présentation de l'établissement a été menée par la CME et la direction du CHITS. Une formation spécifique sur le Dossier Médical Informatisé (DMI) a également été suivie par ces jeunes professionnels. Avec plus de 4 500 agents, l'établissement toulonnais, le plus important Centre Hospitalier non universitaire de la région Sud, est attractif pour les futurs médecins. Le nombre d'internes ayant choisi l'établissement augmente de manière très significative puisqu'ils étaient 82 en novembre 2021 et sont désormais 102 à évoluer parmi les équipes. •

Le 1er décembre, les équipes de l'hôpital se sont mobilisées dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre le sida, en tenant un stand d'information dans le hall de Sainte-Musse, en partenariat avec le CeGIDD* Var Ouest.

Cette journée, organisée à l'initiative de l'équipe d'infectiologie du CHITS, a permis au grand public de découvrir les nouvelles modalités de préventions telle que la Pr-EP. L'objectif était de sensibiliser le public aux conduites sexuelles à risque, à l'intérêt de la prévention et au dépistage précoce afin d'optimiser les prises en charge.

**Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections à VIH, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles.*

La Valette-du-Var
Convivialité et solidarité intergénérationnelle enchantent Noël !

Après un début de décembre enchanté avec le lancement des festivités et des illuminations de la ville le 2 décembre, retrouvez les belles surprises concoctées par la Municipalité.

Convivialité et solidarité intergénérationnelle sont au programme avec le repas des aînés, des spectacles pour les enfants et le concours du plus moche pull de Noël ! •

Photos PRESSE AGENCE.

LE PROGRAMME

FÊTE DE L'HIVER

Jusqu'au mercredi 21 décembre au Jardin Remarquable de Baudouvin.

- Ateliers en famille
- Cuisine et goût
- Décorations végétales pour Noël
- Les plantes médicinales

ATELIER NUMÉRIQUE

Mardi 20 et mercredi 21 décembre à la Médiathèque Albert Camus.
Création d'une boule de Noël avec son prénom. À partir de 10 ans. Inscriptions obligatoires.
Renseignements : 04 94 23 74 09

CONTES ET VISITES GUIDÉES

Mercredi 21 décembre de 10h à 17h.
Distribution de boissons chaudes, friandises, soupes de potiron.
- Contes et visite guidée du jardin en hiver.
- Conférence « Le solstice d'hiver ».

LA SORCIÈRE AUX LORGNONS

Mercredi 21 décembre à l'espace Pierre Bel.
À 10h30 et 15h. Par la Cie Arlequin.
Sur réservation : 04 94 23 62 06 et 06 07 30 65 52

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL ET PARADE LUMINEUSE GANDIA NOËL

Vendredi 23 décembre à 17h30.
Rassemblement devant la Galerie d'Art Le Moulin.

- Photos avec le père Noël
- Distribution de friandises, vin et chocolat chauds offerts par le Comité Officiel des Fêtes.

CRÈCHE ET VEILLÉE DE NOËL

Samedi 24 décembre à l'église Saint-Jean :
- A 18h : Crèche vivante.
- A 18h30 : Messe de Noël.
- A 22h : Veillée de Noël.
- A 22h30 : Messe de Noël.
- A l'église Saint-Jean XXIII (La Coupiane) :
- A 18h30 : Messe de Noël.

MESSES DE NOËL

Dimanche 25 décembre.
- A 9h : Église Saint-Jean XXIII (La Coupiane).
- A 10h30 : Église Saint-Jean.

LA PLACE ENCHANTÉE

Sur la place Jean Jaurès.
Patinoire, manège, petit train, jeux traditionnels en bois, stand gourmand, espace photos, boite aux lettres du Père Noël et sapin géant.

TRADITIONS DE NOËL

Jusqu'au 23 décembre par le Comité d'Animation de la Coupiane.
Mail Jules Muraire du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h. Entrée libre.

BRADERIE DE LIVRES DÉCLASSÉS

Jusqu'au 24 décembre à la Médiathèque Albert Camus.
Beaux livres de voyages et livres jeunesse.
1€ le livre.

PATINOIRE

Horaires pendant les vacances :
Tous les jours de 10h à 18h30.
Tarif : 3€. Fermeture à 16h30 les 24 et 31 décembre. Fermeture le 25 décembre.

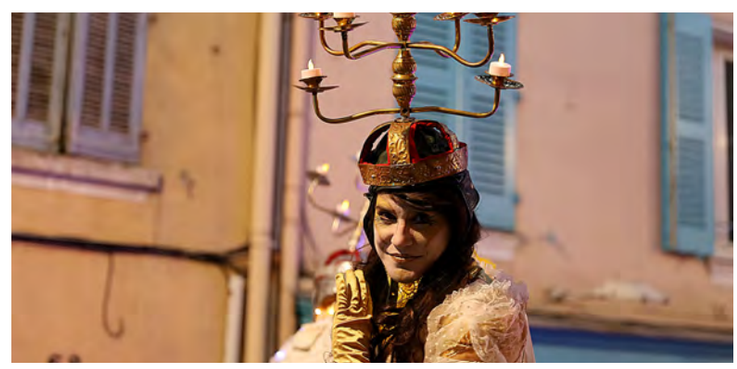

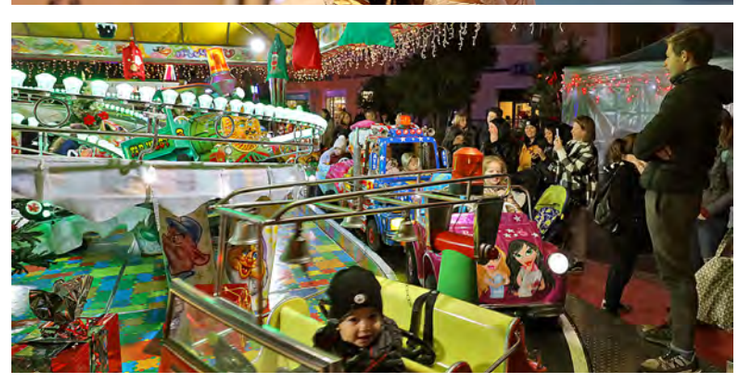

La Valette-du-Var
La gendarmerie au cœur du projet du SNU

30 jeunes ont été honorés à la gendarmerie du Var pour leur participation au second stage « Mission d'intérêt général », organisé dans le cadre du Service National Universel (SNU).

Le 4 novembre, le colonel Guillaume DINH, commandant le Groupement du Var, le député Yannick Chenevard, et la sous-préfète Audrey Graffault ont procédé à la remise des diplômes du stage de niveau 2 « Mission d'intérêt général » aux 30 jeunes volontaires du SNU Gendarmerie.

CURIOSITE ET DETERMINATION

Pour cette seconde édition puisque le nombre de participants a doublé, preuve que l'envie de servir son pays et de défendre la République est au cœur des préoccupations de la jeunesse.

« C'est un premier pas dans l'engagement. Les jeunes ont fait preuve d'une grande curiosité, d'une belle détermination dans leur désir de s'engager au service de leur concitoyens et de rejoindre cette belle famille que représente la gendarmerie. Ce choix courageux de rejoindre les métiers de la sécurité leur a permis de découvrir les métiers de la gendarmerie, les missions et l'ADN de la gendarmerie, à savoir le statut militaire », a souligné le colonel Guillaume DINH.

Pour Chloé et Elisa, 16 ans, cette expérience les a confortées dans leur choix de faire carrière dans la sécurité : « Nous aimerions travailler dans la police ou la gendarmerie. Nous avons suivi ce stage qui nous a permis d'avoir une approche militaire de ces métiers. Nous avons découvert la multitude de métiers que propose la gendarmerie. Nous dirions que nos cœurs balancent plutôt vers la gendarmerie ». •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Le SNU comment ça marche ?

Le SNU vise à proposer un moment de cohésion visant à recréer le socle d'un creuset républicain et transmettre le goût de l'engagement, à impliquer la jeunesse française dans la vie de la Nation et à promouvoir la notion d'engagement et favoriser un sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes. Il se déroule en deux étapes obligatoires et une troisième facultative, l'engagement.

Le séjour de cohésion donne l'opportunité aux jeunes de 15 à 17 ans de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pour créer ainsi des liens nouveaux et développer une culture de l'engagement et ainsi affirmer sa place dans la société.

Les missions d'intérêt général sont présentées et sont préparées dans le module "Découverte de l'engagement" dès le séjour de cohésion. Chaque mission doit correspondre à un engagement minimum de 84 heures réparties au cours de l'année suivant le séjour de cohésion. Elle doit s'inscrire dans une des neuf thématiques suivantes : défense et mémoire ; sécurité ; solidarité ; santé ; éducation ; culture ; sport ; environnement et développement durable ; citoyenneté.

Les inscriptions au SNU édition 2023 ouvertes !

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service national universel !

Environnement
« Un enfant, un arbre », déjà 640 arbres plantés !

Chaque élève est le parrain d'un nouvel arbre planté en ville.

Plus d'air, plus de verdure et d'ombrage pour les décennies à venir grâce à l'opération un enfant, un arbre. Cette promesse de la Municipalité prend forme chaque année, avec 640 arbres plantés par les enfants depuis 2020 !

Pour Thierry Albertini : « Les maires sont les premiers écologistes. Ce sont eux qui font de l'écologie au quotidien. Il y a ceux qui en parlent et ceux qui font ! Nous les maires nous nous engageons quotidiennement dans la protection de notre environnement ».

6 000 ARBRES D'ALIGNEMENT

En novembre, c'était au tour des élèves de l'école Ferry et de Pierre de Ronsard de participer à la plantation d'arbres dans le cadre de cette opération. C'est sur le talus de l'Impérial et du côté de la résidence « Les Anémones », qu'ils ont planté différentes essences qui s'ajoutent aux 6 000 arbres d'alignements que compte la ville. Sans oublier les arbres du Jardin Remarquable de Baudouvin et le conservatoire de l'olivier.

Comme le souligne Sylvie Laporte, adjointe au maire déléguée aux affaires scolaires : « Le patrimoine de parcs et d'espaces verts représente plus de 33 % du territoire. La partie arborée et non constructible est de 57 %. Malgré cela, la ville continue à être verdie. Après la création en 2019, d'un parc de 6 000 m2 en centre-ville « le parc de la Baume », notre opération avec les enfants des écoles permettra de compter en 2026, 2 000 arbres plantés par les 2 000 écoliers de la commune ».

Cette action volontaire s'inscrit dans les engagements pris par Thierry Albertini au début de son mandat. Elle complète d'autres initiatives allant dans le sens d'un plus grand équilibre écologique. Ainsi, la forêt communale de La Valette-du-Var, affiliée au régime forestier, dont la gestion a été confiée à l'Office National des Forêts (ONF). •

Photo PRESSE AGENCE.

CRISTAL POWER
XTL 100

CONSERVEZ VOTRE FLOTTE DE VÉHICULES ET ROULEZ RESPONSABLE

- **Réduit la pollution dans l'air de votre ville**
- **Biodegradable et 100% renouvelable**
- **Compatible avec tous les moteurs diesel**
- **Sans odeur et réduction du bruit moteur**
- **Aucune augmentation de consommation**
- **Jusqu'à -90% de baisse de CO_2**

Le Cristal Power XTL 100 réduit vos émissions de CO_2 jusqu'à 90% par rapport au gasoil.

Il est tracé et certifié durable en accord avec la Directive Européenne RED et le Schéma National Français.

FIOUL83 RENOUVELABLE

DISTRIBUTEUR D'ÉNERGIES ALTERNATIVES POUR PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

L'ÉNERGIE EST NOTRE AVENIR, ÉCONOMISONS-LA !

CHAQUE ANNÉE NOUS PLANTONS 15 000 ARBRES

Votre distributeur :
205 avenue Bréguet ZAE de Gavarry
83260 LA CRAU - FRANCE
Fax : 04 94 57 84 27 - Email : info@fioul83.fr

www.fioul83.fr

04 94 35 10 35

La Garde
Des réfugiés en formation en alternance

Créée en 2017, l'Ecole de la 2ème Chance (E2C) est gérée par l'Union Patronale du Var (UPV) qui œuvre depuis de nombreuses années dans les champs de l'insertion économique, de la formation et de l'emploi. L'E2C est présente à La Garde, Fréjus, Brignoles et Draguignan.

Dans le cadre de la semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants en France, Audrey Graffault, sous-préfet, chargé de mission, référent intégration, s'est rendue à l'école de la 2ème chance pour valoriser les actions de formation et d'accès à l'emploi des réfugiés. Ainsi, l'école accueille des réfugiés qui y suivent des formations en alternance dans les domaines de l'électricité, la plomberie, la coiffure, la restauration...

« Le Programme Bienvenu(e)s permet une orientation des bénéficiaires de la protection internationale de moins de 25 ans vers l'E2C afin qu'ils intègrent une formation en accord avec leur projet professionnel. Des cours de français sont proposés par l'E2C dans le cadre de ces parcours d'insertion professionnelle », explique Audrey Graffault.

PROGRAMME D'INTEGRATION

En matière d'accompagnement global, le Var s'est doté en 2020 de Bienvenu(e), un programme d'intégration des réfugiés couplé à une plateforme d'évaluation linguistique.

Ce programme, porté par l'association FACE Var et financé par l'État, propose un accompagnement social et/ou professionnel aux bénéficiaires de la protection internationale ayant obtenu le statut dans le Var depuis moins d'un an. L'objectif est de favoriser leur intégration socio-professionnelle.

Une équipe de travailleurs sociaux et de conseillers en insertion professionnelle les accompagne pour une durée maximale de 24 mois.

« Ce programme vient en complément et renforce le contrat d'intégration républicaine que tout bénéficiaire d'un titre de séjour l'autorisant à séjourner en France est amené à signer, en s'engageant à suivre un programme obligatoire d'apprentissage du français et de formation à la citoyenneté », ajoute Audrey Graffault.

« L'année dernière, sur 48 personnes sorties du programme dont 40 sans domicile stable en début de programme, 20 ont accédé au logement durable, les autres ont eu une solution de logement transitoire. Tous ont amélioré leur niveau de langue et le nombre de personnes suivies, maîtrisant au moins le niveau de langue A2, a doublé. Sur le volet professionnel de taux de sortie positive, emploi ou formation qualifiante, de 2021 est de 78, dont 40 de CDI », conclu la représentante de l'Etat. •

Photos PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Les chiffres de l'intégration dans le Var

Avec 898 contrats d'intégration républicaine signés en 2021, dont 250 concernant des bénéficiaires de la protection internationale, soit près de 15% des signataires de la région PACA, le Var retrouve le volume de primo-arrivants enregistrés en 2019, après la période de creux due à la pandémie.

Citoyenneté
Un premier pas dans la vie active pour les jeunes

Permettre à des jeunes d'obtenir une aide financière pour avancer dans leur projet de vie, tout en leur apportant une première expérience professionnelle, tel est l'objectif de l'action « Pass' citoyen » mis en place par la Ville, qui montre tout l'intérêt qu'elle porte à sa jeunesse.

Le 19 octobre, Jean-Louis Masson et Alain Dumontet, maire-adjoint en charge de la jeunesse, ont remis à 7 jeunes gardéens leur diplôme « Pass' citoyen » qui finalise plus de 40h de travail au sein de structures municipales. A cette occasion, Jean Louis Masson a rappelé les objectifs poursuivis : « Ce dispositif est une expérience de la vie sociale et professionnelle qui apporte un plus à la jeunesse ».

L'action « Pass' Point Citoyen » permet, aux adolescents et jeunes adultes de 16 à 25 ans, de bénéficier d'une aide au financement pour un projet de formation à hauteur de 300€ (permis de conduire, formation aux premiers secours, BAFA, stages sportifs ou culturels…).

Le principe consiste en un service minimum de 40h et maximum de 60h au cours de l'année civile au sein d'un service municipal et/ou en participant à certaines manifestations.

Le dispositif permet également aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle significative à mettre en avant sur leur CV et à la commune d'assurer la continuité du service public, lors de périodes de vacances par exemple. •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Les services communaux concernés :

Centre de loisirs Henri Wallon, Imprimerie municipale, Médiathèque Louis Aragon, Ludothèque, services Fêtes et Cérémonies et des sports, Archives municipales, Maisons des Initiatives Sociales, Maison des associations, Maison du tourisme, et selon les études réalisées par les jeunes, l'EHPAD Le Mas des Sénes, le service des espaces verts et les services techniques (électriciens, garagistes…).

LE DÉPARTEMENT

SOLIDARITÉ
ROUTES
CULTURE
TOURISME
COLLÈGES
SPORT/JEUNESSE
ENVIRONNEMENT

Jean-Louis MASSON,
votre nouveau Président du Conseil départemental du Var, s'engage pour vous

DES MESURES CONCRÈTES

- Défendre l'identité du Var : culture, tourisme, sport, patrimoine naturel et historique d'exception
- Rétablir la limitation de vitesse à 90 km/h sur les routes départementales à partir de 2023 partout où les conditions de sécurité routière le permettent
- Une solidarité sociale juste et contrôlée
- Augmenter l'aide financière du Département auprès des communes dès 2022 et en 2023 pour le quotidien des Varois, l'activité économique et l'emploi local
- Garantir une équité des territoires de l'est à l'ouest, du littoral au Verdon
- Consolider les moyens du Service départemental d'incendie et de secours

PARTOUT, POUR TOUS, LE VAR ACTEUR DE VOTRE QUOTIDIEN

Direction de la communication du Conseil départemental du Var - pôle création graphique, IC - pôle numérique, M. Lacroix - © Adobe Stock - Ville de La Garde

La Garde

Avec la Mutualité Française, une journée pour bien vieillir

Dans le cadre de ses missions, la Mutualité Française organise des journées appelées « repérage, prévention et bien-être » à destination des seniors sur différents communes du département.

Le 24 novembre, 120 personnes ont bénéficié de bilans personnalisés. Test d'audition, de la vue, du taux de glycémie, de mémoire, mais également des conseils en nutrition, en image, ont été proposés toute la journée.

« Notre objectif est simple. Nous voulons éviter la perte d'autonomie des seniors. Pour cela, nous nous devons d'informer et de sensibiliser ce public à se faire suivre régulièrement par leur médecin, à pratiquer une activité intellectuelle ou sportive. Nous sommes là pour impulser une dynamique », explique Dominique Viot, président de la délégation territoriale du Var de la Mutualité Française.

Cyril Amic, responsable de l'activité de prévention santé, ajoute : « Ce rendez-vous annuel à La Garde est très important. C'est une des villes les plus dynamiques dans la prévention et l'accompagnement des seniors ».

Ce que confirme Hélène Bill, maire de La Garde, venue rencontrer les partenaires de cet événement et qui s'est prêtée au jeu du « vélo à jus de fruit ». Ainsi, en pédalant quelques minutes à vive allure vous pressez en même temps votre jus de fruit frais ! Une manière originale de rappeler l'importance de faire du sport et du bienfait des fruits. •

Photos PRESSE AGENCE.

Hivernales

La Garde vous invite au pays du Noël blanc !

Laissez-vous transporter par les décors féeriques du plus beau Village de Noël de Provence, émouvoir en rencontrant le Père Noël, émerveiller devant l'incontournable sapin de Noël de 9 mètres et les parades et d'animations toujours plus étincelantes.

En découvrant le traditionnel marché de Noël et sa centaine de chalets, laissez-vous aller à la gourmandise avec d'exquises spécialités. Les artisans vous dévoilent leur savoir-faire, avec de délicates réalisations à offrir en cadeau. Partout, La Garde fait place à la rencontre, au sourire et à la convivialité !

CHALET DU PÈRE NOËL

Le Père Noël en son chalet au coin de la rue, l'étoile placée au sommet du sapin, les repas en famille…

Penser les fêtes, c'est rêver de rencontrer le Père Noël !

Autour de son mystérieux chalet joliment décoré, le Père Noël partage quelques secrets, distribue des papillotes aux enfants (presque) sages et se prête à une séance photo souvenir.

Du mardi au dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 20h30, place de la République, près du grand sapin (Présence d'un photographe professionnel ou photos libres).

Vendredi 24 décembre à 15h, c'est le départ du Père Noël à bord de son traîneau tiré par ses drôles de rennes…

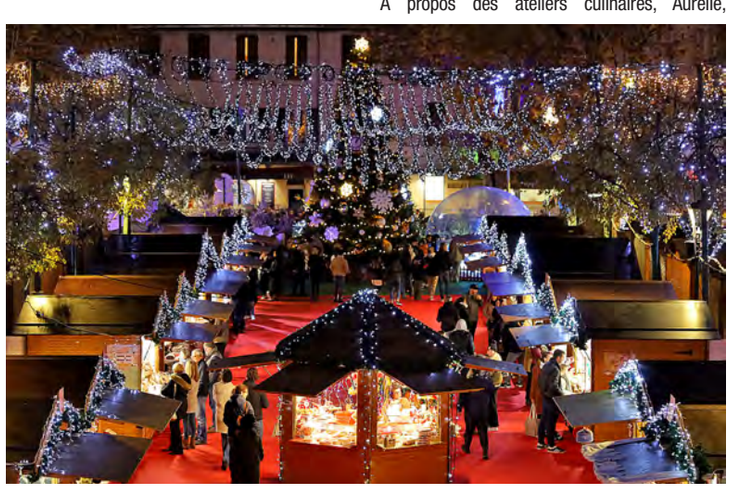

Avec en prime, tournée de friandises pour tout le monde !

Pour que la fête continue, le Père Noël confie aux enfants les clés de son chalet qui se transforme dès le 27 décembre en laboratoire de pâtisserie et en atelier d'artistes !

ATELIERS CULINAIRES ET CRÉATIFS

A propos des ateliers culinaires, Aurélie, pâtissière, nous en donne un avant-goût : « Je propose aux enfants de réaliser des sablés de Noël à décorer, avec de la peinture alimentaire et de la pâte sucrée. Quoi de mieux que de préparer de bons sablés maison pour sentir cette bonne odeur de pain d'épices et de beurre ! Chaque petit participant repart avec ses créations et la recette pour reproduire à la maison ces délicieux biscuits » !

Mardi 27, mercredi 28 et jeudi 29 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h*.

Quant aux ateliers créatifs, chaque jour, 3 objets sont proposés aux enfants : cartes de vœux 3D, marque-places pour le réveillon, lutins de décoration de table, marionnettes renne...

Vendredi 30 et samedi 31 décembre de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h*. •

Photo PRESSE AGENCE.

**Accessibles aux enfants dès 3 ans, d'une durée de 20 minutes environ.*

À NOTER...

Le Village de Noël vous accueille jusqu'au samedi 31 décembre. Il est ouvert de 10h30 à 20h30 du mardi au dimanche et jusqu'à 22h les vendredis et samedis.

Fermé les lundis et le 25/12. Entrée, animations et parkings gratuits.

Le Pradet
Succès pour la 5ème édition du Budget Participatif

Le 17 novembre, Hervé Stassinos, maire du Pradet, a présidé la cérémonie de présentation des lauréats du Budget Participatif, édition 2022.

En quelques chiffres le Budget Participatif, c'est 35 idées proposées par les Pradétans, dont 9 retenues selon les critères de faisabilité et dont 4 projets qui ont remporté le suffrage des habitants.
Chaque année depuis 2018, le Budget Participatif, doté de 150 000€, donne la possibilité aux Pradétans de s'investir en proposant des projets qui améliorent leur cadre de vie. Bel exemple de démocratie participative, cette initiative municipale prouve qu'au Pradet, le sens des responsabilités, la générosité, le respect d'autrui et le goût de l'initiative ne sont pas des notions abstraites. Et surtout que la citoyenneté n'y est pas un mot vide de sens !

LES PROJETS LAURÉATS

A la première place avec 285 voix, on retrouve le projet de Murielle Carrillo, qui a proposé la création d'un nouvel espace de jeux pour enfants, du côté de l'Espace des Arts.
Budget : 30 000€.
Avec 155 voix, le projet de Lydie Riudavets arrive en seconde place. Son idée s'inscrit dans l'air du temps, avec le coll roofting. Le principe est d'utiliser un revêtement de toit blanc sur les bâtiments publics afin de faire baisser la température et les coûts liés à la climatisation.
Budget : 50 000€.
En troisième position avec 130 voix, c'est le projet de Josette Gex. Face aux désagréments engendrés par les pigeons, Mme Gex a soumis l'installation d'un pigeonnier en ville. Cette installation permettra à terme de réguler les colonies, en stérilisant une partie des œufs.
Budget : 20 000€.
Le quatrième projet, qui a été sélectionné par les Pradétans, a été porté par Damien Boelaer et a remporté 127 voix. Il a proposé la remise en état du terrain de bi-cross au terrain de La Voulte.
Budget : 60 000€. •

Photo PRESSE AGENCE.

Vie du commerce
Chez Vival, le sourire en plus !

Nouveau dépositaire de La Gazette du Var, votre journal préféré, la supérette Vival est située en haut à gauche de la place Paul Flamenq.

Le magasin a le charme de ces magasins de proximité où conseils et convivialité ne sont pas des termes marketing mais une réelle philosophie du commerce. Ici, on est accueilli avec un très grand professionnalisme et le sourire en plus !
7 jours sur 7 et avec plus de 3 000 références sur 100 m2 de surface de vente, la franchise, ouverte il y a 5 ans par Julien et Anaelle Monteil, ne manque pas d'atouts !
En plus des produits des grandes marques, vous trouverez tous les produits Casino. Et, également, un large choix de produits régionaux (œufs, vin, charcuterie, soupe de poisson de Carqueiranne). Les deux gérants proposent un service de dépôt et de réception de colis avec Mondial Relay et Relais Colis. A noter qu'ils ont été nommés meilleurs franchisés de France en 2018 et 2019 ! •

Photo PRESSE AGENCE.

À NOTER...

Le magasin Vival est ouvert toute l'année du lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 12h30.

Le Pradet
Un concert de gospel avec des classiques revisités

À quelques jours de Noël, vivez un grand moment de ferveur musicale grâce à 20 voix d'exception, dirigées par Nathalie Garcia Montoyo.

Créé en 2005, et dirigé par Nathalie Garcia Montoyo, le Joyfully Gospel est un groupe réputé. Pour ces 30 artistes (solistes, musiciens et 10 à 25 choristes), la scène est source de joie et d'énergie positive qu'ils partagent sans limite avec leur public.
Avec plus de 500 représentations en 12 ans, leurs voix résonnent longtemps dans le cœur de ceux qui croisent leur route.
Les origines ethniques des membres du groupe sont diverses (Africaine, Antillaise, Latine, Européenne, etc.). Ce mélange de cultures, d'âges, sans distinction de classes sociales ou de religions, leur confère une très large palette sonore ainsi qu'une grande ouverture de cœur. Grâce à leur présence scénique qui déclenche une participation spontanée du public, on se prend à taper des mains et à chanter avec les choristes sur ces mélodies entraînantes, vibrant à l'unisson dans une ambiance de joie, d'amour et de communion. Le Joyfully Gospel se déplace dans toute la France et à l'étranger.
Cette année, leur concert est dédié aux fêtes de fin d'année avec des chants gospel classiques, revisités et sublimés par l'association.
De Happy Day à Sister Act, en passant par Daniel Balavoine et Tant qu'il y aura Noël, imprégnez-vous de l'esprit des fêtes !
Concert gratuit sans réservation, dans la limite des places disponibles. •

Concert de Noël à l'église Saint-Raymond, le 20 décembre à 19h30.
www.joyfully-gospel.com

À NOTER...

Exposition à la galerie Cravéro
Jusqu'au 30 décembre, Jonathan Aucomte, un auteur-illustrateur de bandes dessinées originaire du Pradet. En décembre, il expose les planches de sa BD « Les Gardiennes d'Aether » sur un scénario d'Olivier Gay (Éditions Drakoo) et dévoile au public les arcanes de son art et le processus de fabrication d'une bande dessinée.
Démonstration par Jonathan Aucomte de dessins de BD. Mercredi 21 décembre de 10h à 12h.
Entrée libre.

Foulées des Pitchouns
Une troisième édition ensoleillée

Le 20 novembre, l'Office Municipal des Sports du Pradet et la Ville du Pradet ont proposé aux familles une course destinée aux enfants accompagnés de leurs parents.

Un moment sportif, centré sur le plaisir du partage de l'effort et de la convivialité.
Cette troisième édition a reporté un beau succès, avec plus d'une trentaine de participants de 3 à 14 ans qui ont couru dans les allées ensoleillées du parc Cravéro. En 2021, c'était sous des trombes d'eau qu'une vingtaine de participants avait bravé le temps.
A l'issue de l'épreuve, Françoise Deli, présidente de l'OMS, ne cachait pas sa satisfaction : « Notre but est de faire partager, aux enfants et à leurs parents, un moment de complicité et de convivialité autour d'activités sportives. Nous visons un public très varié puisque toutes les générations étaient invitées à former ces duos qui ont passé différentes épreuves sportives, en collaboration avec les clubs sportifs de la ville. Avec cet événement, nous souhaitons, grâce aux valeurs du sport, procurer de la joie à tous ».
Objectif atteint ! •

Photos PRESSE AGENCE.

Hyères

À Noël, de la joie et de la nostalgie !

À Hyères le 26 novembre, les festivités de Noël ont démarré avec la Grande Parade.

Des personnages éblouissants inspirés des défilés de haute couture, artistes danseurs et acrobates, nous appelaient aux retrouvailles dans la rue, après deux années marquées par la pandémie et les confinements. Une rencontre insolite bienvenue et joyeuse, inspirée du monde des cabarets, élégants et indémodables. •

Photos Philippe OLIVIER.

LE PROGRAMME DES PARADES

19 décembre
LES FLOCONS DU PÔLE NORD. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

20 décembre
LES LUTINS MALINS. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

21 décembre
LES ELÉGANTS. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

22 décembre
NOËL BLANC. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

23 décembre
LA BATOOK DE NOËL. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

24 décembre
MAGIC WINTER. 15h.
Bas de l'avenue Gambetta.

26 décembre
LE MYSTÈRE DES CONTES ROUGES ET BLANCS. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

27 décembre
LA LOCOMOTIVE DE NOËL. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

28 décembre
LES SACRÉS LUTINS. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

29 décembre
JAZZ BAND DE M. NOËL. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

30 décembre et 31 décembre
SWINGLES BELLES. 15h et 17h30.
Départ place de la République.

La Farlède

C'est l'effervescence de Noël chez PROMOCASH !

Période festive par excellence le mois de décembre représente une période de travail intense pour les commerçants, les restaurateurs et les entreprises. Reportage chez PROMOCASH à La Farlède.

Chez PROMOCASH, la période de la fin de l'année est la deuxième la plus chargée de l'année après l'été, avec plus de 500 clients par jour. En effet, ces trois semaines de décembre représentent 10 % du chiffre d'affaires annuel.

CONVIVIALITÉ

Après le succès des éditions précédentes, Christophe et Muriel Gruel, les responsables de l'enseigne, ont renouvelé un concept simple et convivial : « Les animations du vendredi ».

Christophe Gruel souligne : « Depuis quelques semaines, nos clients viennent se renseigner sur les prix et la disponibilité de nos produits. Pour répondre à leurs attentes, nous avons dû anticiper leurs commandes. Lors de nos animations, c'est aussi l'occasion pour eux de rencontrer certains de nos producteurs, fournisseurs et de bénéficier de promotions ».

De son côté, Muriel Gruel ajoute : « Nous avons accueilli le chef Jean Troin, jeune professeur de cuisine retraité du lycée Hôtelier Anne Sophie Pic à Toulon, qui a fait déguster les huîtres haut de gamme LAMAISON et le caviar d'Aquitaine français L'ESTURGEONNIERE. Il y avait aussi CROC FRAIS et ses tapenades, accompagnées des croûtons ROGER, TENDRIADE et son veau de nos terroirs, MALONGO avec une belle promotion sur les machines à dosettes. Et, le Domaine de JASSON qui présente sa gamme de vins A.O.P Côtes de Provence ».

D'une même voix, les deux responsables de l'enseigne ajoutent : « Nos clients sont heureux de retrouver un peu de convivialité après ces difficiles périodes de confinement. Si nos atouts restent les produits de qualité, avec une très belle gamme de produits locaux, notre force, c'est notre côté familial. Grâce à notre taille, nous sommes très proches de nos clients, et certains sont devenus des amis ! Entre entrepreneurs et passionnés de gastronomie, on se comprend forcément » ! •

Photos PRESSE AGENCE.

PROMOCASH, en quelques points :

Gérée en franchise par Muriel et Christophe Gruel depuis 2007, l'enseigne est présente à La Farlède depuis plus de 30 ans.
PROMOCASH, ce sont 6 500 clients, une équipe de 45 personnes à l'année et 65 en haute saison et 3 000 m2 de surface de vente.

PROMOCASH Toulon – La Farlède
2 rue Lavoisier
83 210 La Farlède
04 98 01 34 80
Promocash_toulon@carrefour.com

La Londe-les-Maures

Yves Boyer : « Aimez votre pays ! Soyez-en fiers » !

Le 10 novembre, veille du 104ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918, Yves Boyer, président du comité du Souvenir Français, a prononcé, lors des Flammes de l'Espoir, une allocution devant les élèves de CM2 des écoles Jean Jaurès et Antoine Bussone, qui étaient réunis devant le monument aux morts inauguré, en 1921, devant 2 000 personnes.

Il y a 101 ans, la volonté des élus était de rendre hommage aux 57 Londais « Morts pour la France », durant la Première Guerre mondiale (1914-1918). Ces 57 Londais, comme des millions d'autres jeunes français, anglais, belges, canadiens, américains, russes, italiens, tchèques, polonais, ont donné leur vie pour défendre la France, pour y ramener la paix et la fraternité. Les jeunes allemands ont aussi été très nombreux à périr sur un sol qui n'était pas le leur.

GUERRE FROIDE

« Les survivants ont appelé cette guerre meurtrière "la der des ders". Hélas, quelques années plus tard, la Seconde Guerre mondiale entraîne tous ces pays dans un conflit où périrent des milliers d'hommes et de femmes jeunes pour la plupart avec pour aboutissement une Europe coupée en deux, dans un long processus de guerre froide entre l'Est et l'Ouest de l'Europe », a rappelé le président du Souvenir Français.

Yves Boyer a ajouté : « Vous êtes aujourd'hui porteurs du vœu des disparus de 14-18, nos pères, grands-pères et pour vous, arrières grands-pères ou arrières grands-oncles, de nous voir vivre libres dans une France sans guerre, dans une Europe qu'il vous appartient de construire et de défendre avec les jeunes des autres pays. Les menaces pour nos libertés sont aujourd'hui réelles et vous devez être à l'écoute. Vous devez prendre conscience que le danger est partout et que nous devons y faire face ».

En 1914, ce sont les instituteurs, les professeurs ceux qui avaient le savoir et le devoir de le transmettre qui furent envoyés à la tête de leurs hommes et tués au combat. En 1940, ce sont ces mêmes instituteurs et professeurs qui ont été appelés ou déportés dans les camps d'extermination. En 1954 en Algérie, le premier tué d'une guerre qui dura 8 ans, fut un instituteur et 81 autres y furent assassinés pendant ce long conflit. En 2020, c'est un professeur qui a été assassiné devant son établissement scolaire.

LOURD TRIBUT

« Ce lourd tribut payé, par ceux que l'on appelait les hussards de la République, nous invite au respect et à notre éternelle reconnaissance. Ne l'oubliez jamais, ils sont les garants de nos libertés et les porteurs de votre avenir de femmes et d'hommes, de citoyens dans le respect des valeurs de notre République, une et indivisible. Le drapeau français, ces trois couleurs bleu, blanc, rouge, l'hymne national que vous chanterez, respectez-les.

Aimez votre pays, la France. Soyez-en fiers ! Vous êtes notre relève et porteurs des valeurs de la République, de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

N'oubliez jamais que ceux dont les noms sont gravés sur ce monument ont donné leur vie pour que vive la France et que la plupart d'entre eux n'avait pas 20 ans », a insisté le président de l'association patriotique. •

Photos Alain BLANCHOT.

Le Lavandou
La Ville en habits de lumières !

Les agents et les électriciens municipaux ont mis tout en œuvre pour faire surgir la féerie de Noël, du cœur du village jusqu'aux quartiers les plus excentrés.

Le 2 décembre, d'un clic devant l'Hôtel de Ville, Gil Bernardi, le maire, a fait jaillir la lumière du majestueux arbre illuminé d'où s'enchaînaient 133 sujets branchés sur les lampadaires. A cela s'ajoutent 194 motifs suspendus dans les arbres, 16 traversées de rue, 28 rideaux lumineux, 1 000 mètres de guirlandes et 30 autres sujets au sol, équipés d'horloges pour s'éteindre à 23 heures, dans le respect du plan énergétique décidé par la Ville.
Sur le port, la capitainerie a revêtu son habit de lumières. Ainsi sur le plan d'eau, les plaisanciers et le club de pêche de la Girelle ont joué le jeu en illuminant leurs embarcations.
Bref, le décor est planté pour accueillir les festivités. Ainsi, jusqu'au 8 janvier, c'est le retour de la fête foraine. Et jusqu'au 1er janvier, un village de Noël pour les enfants s'installe sur le front de mer avec de nombreuses animations (de 14 heures à 18 heures).

LES AUTRES RENDEZ-VOUS...

• Vendredi 23 décembre : Parade dans les rues commerçantes.

• Samedi 24 décembre : Arrivée du Père Noël.
• Samedi 31 décembre : Vin chaud et feu d'artifice à 19 heures.
• Lundi 9 janvier à 19 heures : Vœux du maire et de l'équipe municipale à l'Espace culturel. •

Texte et photos Francine MARIE.

À NOTER...

Villa Théo, naissance d'une collection

Ouverte au public en 2017, la Villa Théo a investi l'ancienne maison-atelier du peintre Théo Van Rysselberghe (1862-1926) à Saint-Clair et propose des expositions classiques et contemporaines. Jusqu'au 7 janvier, les œuvres acquises par la Ville et les donations sont présentées au public.
Villa Théo, 265 avenue Van Rysselberghe. Ouvert du mardi au samedi, 10 h à 12 h et 14 h à 17h. Entrée libre.

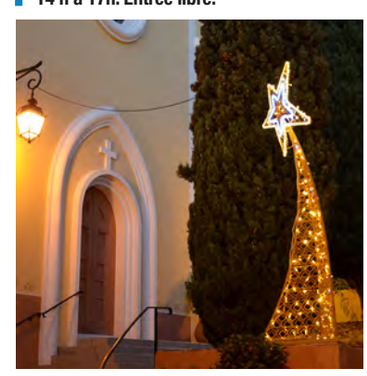

LA VILLE DE CAVALAIRE

vous souhaite une

Bonne Année

2023

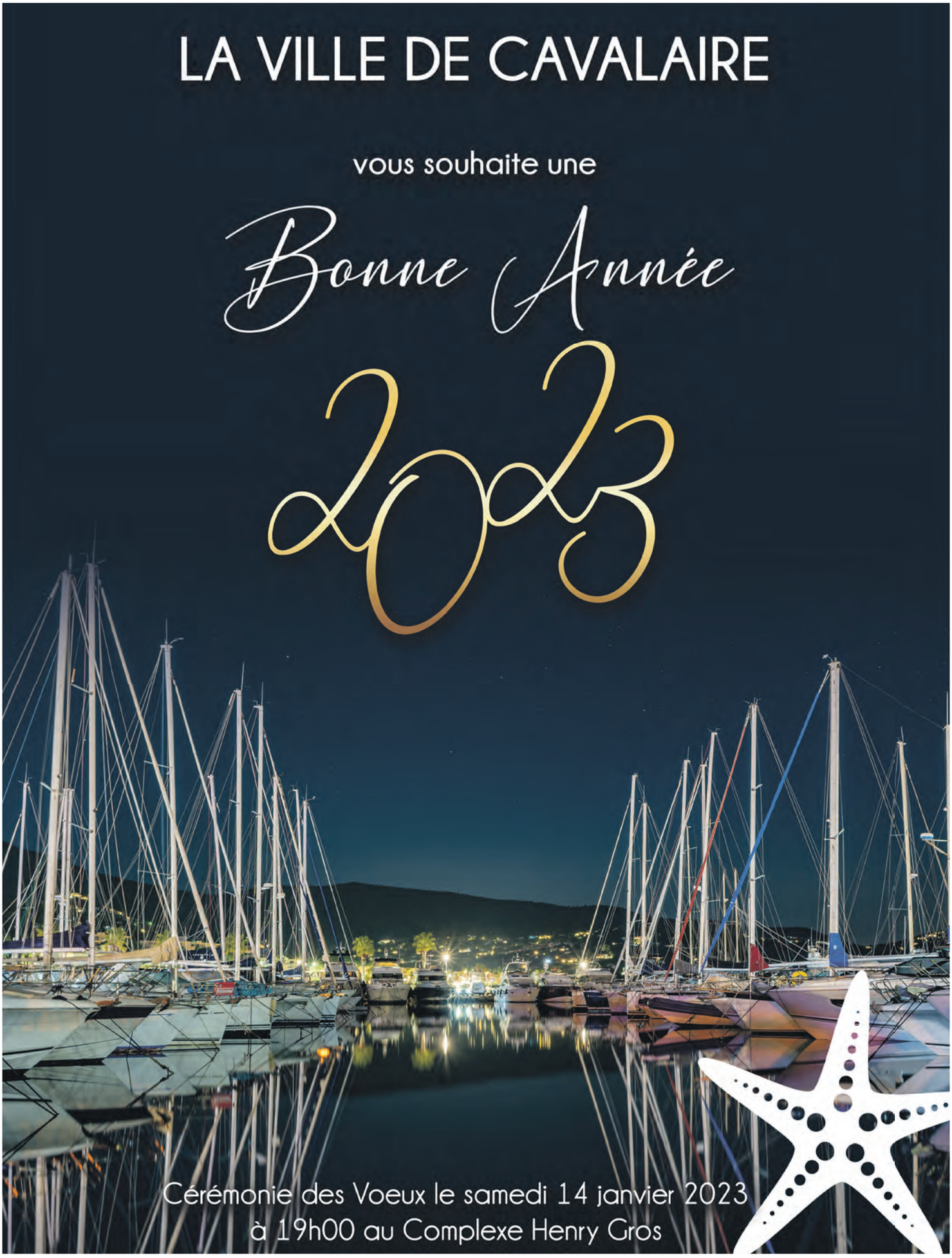

Cérémonie des Voeux le samedi 14 janvier 2023
à 19h00 au Complexe Henry Gros

Le Luc-en-Provence
Dominique Lain : « Désormais, Le Luc s'inscrit comme une Smart City »

Le 2 décembre, Dominique Lain, maire du Luc-en-Provence et vice-président du Conseil départemental, a inauguré le nouvel accueil central de la mairie.

Depuis son élection en juillet 2020, Dominique Lain porte ce projet d'un nouvel accueil central pour les Lucoises et les Lucois, et plus largement pour les habitants du territoire.
Désormais, l'accueil est plus grand, plus convivial, plus chaleureux. Les bureaux ont été aménagés pour favoriser la confidentialité des rendez-vous. Les espaces ont été aménagés pour favoriser le déplacement des personnes à mobilité réduite. Un bureau leur est même dédié pour l'ensemble des services.
Concrètement, les administrés y trouveront tous les documents officiels, pourront consulter l'affichage légal, les arrêtés de police, les actes d'urbanisme, les délibérations et les arrêtés préfectoraux. Ils pourront aussi prendre des rendez-vous en ligne avec le service Etat-civil pour les papiers d'identité. Durant l'aménagement, les travaux ont respecté l'activité du service population, particulièrement patient dans la réalisation de ce projet, tandis que les services techniques, mis sur le grill tout au long de l'année, ont travaillé d'arrache-pied pour finaliser ce chantier avant la fin de l'année.

ODEUR DE FIOUL ET COURANT D'AIR

« Comme vous le savez, notre mairie réalise les cartes d'identité et les passeports pour l'ensemble des communes de Cœur du Var. Ceci représente près de 50 pièces d'identité par semaine toute l'année !
Ce qui m'importait était d'offrir des nouvelles conditions de travail et d'accueil à un personnel dédié au service public.
Pendant de nombreuses années, nous avons reçu un grand nombre d'administrés dans des conditions qui méritaient d'être améliorées.
Entre les odeurs de fioul l'hiver, un courant d'air incessant, un accueil dans un couloir sombre et des espaces difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite, il était plus que nécessaire que nous donnions une autre image à tous les administrés qui se présentent », a convenu, en toute humilité, Dominique Lain.
Le premier magistrat a ajouté : « Désormais, l'accueil central de votre mairie vous donnera les premières réponses à toutes vos questions. Les rendez-vous avec chaque service pourront se prendre à l'accueil. La prise en charge de chaque administré sera personnelle. La mairie fait un bon en avant grâce à un service 24h/24, 7 jours/7 à travers une borne tactile ».
Au terme de l'inauguration, le maire a invité la population à tester la borne tactile qui accompagnera les Lucoises et les Lucois dans cette Smart City qu'est désormais Le Luc-en-Provence. •

Un service dédié à la population

Lors de cette inauguration, le maire a remercié Élisabeth Mariottini, adjointe aux affaires générales, Jean-Michel Dragone, adjoint aux Ressources Humaines et à l'informatique, ainsi que Philippe Icke, conseiller municipal subdélégué à la Qualité de Vie au Travail pour leur implication dans ce projet et pour leur soutien ainsi que les équipes qui ont contribué à l'ouverture de ce nouvel accueil. Enfin, Dominique Lain a remercié Rémi Moreau, Directeur Général des Services et Catherine Pinguet, Directrice de la proximité et de l'attractivité qui ont dirigé ce projet exclusivement dédié à la population.

À NOTER...

En présence de :
Yannick SIMON, président de la Communauté de communes Cœur du Var,
Thierry BONGIORNO, maire de Gonfaron,
Michel MONDANI, maire des Mayons,
Fernand BRUN, maire de Pignans,
Jean-Louis PORTAL, maire de Flassans-sur-Issole, Les adjoints,
Les conseillers municipaux,
Capitaine MOREL, commandant la brigade de gendarmerie du Luc-en-Provence,
Capitaine MEUVRET, commandant le CIS du Luc-en-Provence,
Les représentants des associations.

Cyclisme

Hubert Larose (UCPL) : « Notre effectif est en hausse continue »

Confiant dans l'avenir de l'Union Cycliste et Pédale Londaise (UCPL) après deux années en demi-teinte, le président Hubert Larose a animé sa 6ème Assemblée Générale, plus colorée que la précédente.

L'amitié et la convivialité restent les valeurs cardinales du club dans ses activités.

« Cette saison, l'effectif est resté stable avec 152 adhérents. L'avenir s'annonce sous les meilleurs auspices. Ainsi, l'école des jeunes s'est renforcée et l'effectif du groupe 1 compte maintenant 20 cyclos. Suite aux propositions des jeunes de l'école, le comité directeur a validé un nouveau logo pour le club. Sur proposition du groupe 1, le décor des tenues a subi une cure de jouvence et ce nouveau look ne passe pas inaperçu. Après avoir surmonté les contraintes sanitaires de l'hiver et du début du printemps, la vie du club a repris. Pour les cyclistes, c'est avec une grande envie de combler près de deux années de grisaille en termes d'activité que les séjours et les participations aux concentrations et randos se sont suivies à un rythme soutenu », s'est félicité Hubert Larose, le président du club.

EFFECTIF EN HAUSSE

Le responsable de l'UCPL a ajouté : « Pour l'école des jeunes, un souffle nouveau a dynamisé les séances du samedi après-midi. Tout d'abord, nous avons un effectif en hausse et une participation régulière des parents que je remercie. Je note aussi la motivation sans faille de l'équipe d'encadrement qui est renforcée par 3 encadrants nouveaux (Doreen, Antoine et Augustin).

Continuant d'évoquer son bilan, le président n'a pas caché sa satisfaction : « Je me félicite de la concentration VTT à La Londe qui a regroupé plus d'une centaine de jeunes varois et 50 accompagnateurs et le 20 novembre, la concentration a rassemblé près de 300 cyclistes varois. Enfin, les sorties hebdomadaires du lundi ont comblé les marcheurs tout comme les 3 sorties hebdomadaires de VTT adultes. Un seul regret, l'annulation de la Maurin 2022. Pour l'édition du 16 avril 2023, l'équipe d'organisation est déjà à pied d'œuvre. En plus, 7 séjours seront organisés en 2023 pour les adultes et 2 pour les jeunes. Pour terminer, notre résultat financier permet d'envisager sereinement l'année à venir ».

DÉMÉNAGEMENT RÉUSSI

En termes de communication, l'UCPL s'adapte aux moyens rapides de communication d'aujourd'hui : « Plusieurs groupes WhatsApp se sont constitués. La page Facebook Lond Ride est consultée par 200 personnes chaque semaine. La page Facebook du club doit être relancée. Le site Internet est consulté par plus de 300 personnes. Je remercie la presse locale (La Gazette du Var et Var Matin) qui a relayé nos principales activités », a souligné le président.

Par ailleurs, le club a répondu présent à toutes les manifestations locales : Fête du bénévolat au profit du Téléthon, Nature en fête, mise à disposition de bénévoles pour la Course du soleil, organisation de la randonnée des crêtes varoises, participation au Forum des associations.

« Fin août, l'UCPL a terminé son déménagement dans la Nouvelle Maison des Associations, ces locaux faisant des envieux des autres clubs du Var. Les clubs cyclistes du Var sont bluffés par le soutien technique et financier que nous apporte François de Canson, dans la vie quotidienne de notre club », a révélé Hubert Larose. •

À NOTER...

Le nouveau comité directeur :

Pour mettre en œuvre le programme 2023, riche en événements, le comité directeur est composé de 7 femmes et 7 hommes.

Président : **Hubert LAROSE**,
Secrétaire : **Mireille RAMEL**,
Trésorière : **Raymonde DINEE**,
Membres : **B. PERRIN**, **D. MULLER**, **V. VIDAL**, **D. PARCHAIS**, **C. AUDISIO**, **C. ROCHER**, **JF. MARTIN**, **P. COUDE**, **J. RINAUDO**, **P. AXEL**, **Y. BOYER**.

Florent et son équipe vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année !

CARQUEIRANNE 1795 route des 3 Pins
COGOLIN 19 Rue Gambetta
CAVALAIRE 381 avenue Maréchal Lyautey
azurtoiture2604@gmail.com
www.azur-toiture.fr

06 28 46 79 71

AZUR TOITURE
MIRALLES FLORENT & fils